37e ANNÉE — T. LII

N° 1191 — 23 janvier 1955



PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

LA DOCUMENTATION catholique

ABONNEMENTS : France et Union française : 1 an : **975 frs** - 6 mois : **550 frs** - Étranger : 1 an : **1.050 frs**

PRIX DU NUMÉRO : 45 frs pour l'année en cours. **60 frs** pour les numéros de l'année précédente. **80 frs** pour les numéros des années antérieures

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C.C.P. PARIS 1668

ACTES DU SAINT-SIÈGE

MESSAGE DE NOËL DE S. S. PIE XII

aux fidèles et aux peuples du monde entier

(24 décembre 1954)

Ce Message pontifical, que le Pape a voulu dater du 24 *décembre* 1954 *et qu'a publié* l'Osservatore Romano *des* 3-4 *janvier* 1955, *est un des plus graves que Pie XII ait adressé aux fidèles et au monde entier depuis son élévation au souverain pontificat. Nous donnons la traduction du service de presse du Vatican, revue sur le texte original italien* (1) *:*

« *Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis :* Voici que je ferai couler sur elle comme un fleuve de paix. » (*Is.*, LXVI, 12.) Cette promesse, annoncée dans la prophétie messianique d'Isaïe, et accomplie en son sens mystique par le Verbe Incarné de Dieu dans la nouvelle Jérusalem, l'Eglise, Nous désirons, chers fils et chères filles de l'univers catholique, qu'elle retentisse encore une fois sur toute la famille humaine, comme le souhait de Notre cœur en cette veille de Noël.

Un fleuve de paix sur le monde ! C'est là le vœu que Nous avons le plus longtemps nourri en Notre âme, pour lequel Nous avons prié avec le plus de ferveur, et auquel Nous Nous sommes consacré depuis le jour où il plut à la divine Bonté de confier à Notre humble personne la haute et redoutable charge de Père commun des peuples, charge propre au Vicaire de Celui à qui les nations sont promises en héritage. (*Ps.* II, 8.)

(1) Les trois grands sous-titres sont de *l'Osservatore Romano ;* les sous-titres en italique sont de *la D. C.*

Embrassant d'un regard d'ensemble les années écoulées de Notre pontificat sous l'aspect du mandat que Nous confère l'universelle paternité dont Nous sommes investi, il Nous semble que la divine Providence ait le dessein de Nous confier la mission particulière de contribuer à reconduire l'humanité, par une action patiente et presque épuisante, sur les sentiers de la paix.

A l'approche de Noël, tandis que se faisait plus vif en Nous le désir d'accourir à la crèche du Prince de la paix pour lui offrir, comme le don qui lui soit le plus agréable, l'humanité pacifiée et tout entière regroupée comme en une seule famille, il Nous fut au contraire réservé — durant les six premières années — l'amertume sans nom de ne voir autour de Nous que des peuples en armes, emportés par une rage insensée de mutuelle destruction.

Nous espérions — et beaucoup espéraient avec Nous — qu'enfin apaisée cette excitation de haine et de vengeance, se serait levée au plus tôt l'aube d'une période de concorde assurée. On vit, au contraire, se prolonger cet état angoissant de malaise et de péril que l'opinion publique désigna sous le nom de « guerre froide », car en réalité il n'avait rien de commun, ou bien peu, avec la vraie paix, et ressemblait beaucoup plus à une trêve, menacée par le moindre choc. Notre retour annuel à la crèche du Rédempteur con-

tinua à n'être qu'une mélancolique offrande de douleurs et d'angoisses, avec le vif désir d'y puiser le courage nécessaire pour ne point renoncer à exhorter les hommes à la paix en leur en montrant le juste chemin.

Pouvons-Nous au moins aujourd'hui, en ce seizième Noël de Notre pontificat, réaliser ce souhait ? Au dire de beaucoup, à la guerre froide s'est substituée lentement une période de détente entre les parties en opposition — sorte de permission mutuelle de reprendre sa respiration, — détente à laquelle fut donné, non sans quelque ironie, le nom de « paix froide ». Encore que Nous reconnaissions volontiers qu'elle représente un certain progrès dans le laborieux acheminement vers la paix proprement dite, toutefois elle n'est pas encore le don digne du mystère de Bethléem, où « apparut la bonté et l'amour de Dieu notre Sauveur pour les hommes ». (TITE, III, 4.) Elle contraste en vérité trop vivement avec l'esprit de cordialité, de sincérité et de clarté qui règne autour de la crèche du Rédempteur.

Qu'entend-on, en effet, dans le monde de la politique, par paix froide, sinon la pure coexistence de divers peuples, entretenue par la crainte mutuelle et la désillusion réciproque ? Or, il est clair que la simple coexistence ne mérite pas le nom de paix, telle que la tradition chrétienne, formée à l'école des esprits supérieurs d'un Augustin et d'un Thomas d'Aquin, a appris à la définir : *tranquillitas ordinis*. La paix froide n'est qu'un calme provisoire, dont la durée est conditionnée par le sentiment instable de la crainte, et le calcul fluctuant des forces présentes ; elle n'a rien de l' « ordre » juste, lequel suppose une série de rapports convergeant vers un but commun juste et droit. Et comme, de plus, elle exclut tout lien d'ordre spirituel entre les peuples coexistant dans la juxtaposition, la paix froide est bien loin de celle qu'a prêchée et voulue le divin Maître ; celle-ci est fondée sur l'union des esprits dans la même vérité et dans la charité, et saint Paul la définit *pax Dei* : une paix qui engage avant tout les intelligences et les cœurs (*Phil.* IV, 7) et s'exprime en une harmonieuse collaboration dans tous les domaines de la vie, sans en exclure le domaine politique, social et économique.

Voilà pourquoi Nous n'osons pas offrir la paix froide au divin Enfant. Elle n'est pas la *pax* simple et solennelle que chantèrent les anges aux bergers dans la sainte nuit ; encore moins est-elle la *pax Dei* qui surpasse tout sentiment et est source de joie intime et pleine (cf. *ib.*) ; mais elle n'est pas davantage celle que rêve et que souhaite l'humanité présente déjà si affligée. Nous Nous proposons toutefois d'examiner en particulier les insuffisances de cette paix froide, afin que, de son vide et de son incertaine durée, naisse impérieux, chez les dirigeants des peuples et chez ceux qui peuvent exercer quelque influence en ce domaine, le désir de la changer au plus tôt en une vraie paix ; et celle-ci est, en fait, le Christ même. En effet, si la paix est ordre et si l'ordre est unité, le Christ est le seul qui puisse et veuille unir les esprits humains dans la vérité et dans l'amour. C'est en ce sens que l'Eglise le désigne aux nations, par les paroles du prophète, comme étant lui-même la paix : « *Et erit Iste pax* ». (*Mich.* V, 5 ; cf. *Liturg. Off. D. N. J. C. Regis, passim.*)

I. — La coexistence dans la crainte.

L'impression commune, née de la simple observation des faits, est que le principal fondement, sur lequel s'appuie l'actuelle situation de calme relatif, c'est la crainte. Chacun des camps, entre lesquels se divise la famille humaine, tolère que l'autre existe, parce qu'il ne veut pas périr lui-même. Evitant ainsi le risque fatal, les deux groupes n'ont pas de vie commune, mais coexistent. Ce n'est pas l'état de guerre ; ce n'est pas pour autant la paix : c'est un calme froid. En chacun des deux camps règne la crainte obsédante de la puissance militaire et économique de l'autre ; chez l'un et l'autre l'appréhension est vive pour les effets catastrophiques des toutes dernières armes. Avec une attention pleine d'angoisse, chacun suit le développement technique des armements de l'autre et ses capacités de production économique, tandis qu'il confie à sa propre propagande le soin de tirer parti de la crainte de l'autre, en renforçant et étendant ce sentiment. Sur le terrain concret de la politique, il semble qu'on ne fasse plus confiance par ailleurs aux principes rationnels ou moraux, emportés après tant de désillusions par une vague profonde de scepticisme.

La guerre n'est pas l'issue nécessaire des incurables dissensions entre deux pays

L'absurdité la plus manifeste, qui résulte d'un si lamentable état de choses, est la suivante : la pratique politique actuelle, tout en redoutant la guerre comme la catastrophe suprême, lui conserve tout son crédit, comme si elle était l'unique expédient pour subsister et l'unique régulatrice des rapports internationaux. En un certain sens, on se confie en ce qu'on abhorre par-dessus tout.

Mais une telle pratique politique a induit beaucoup d'esprits, parmi les gouvernants eux-mêmes, à reviser tout le problème de la paix et de la guerre, et à se demander sincèrement si, pour se préserver de la guerre et garantir la paix, on ne devrait pas chercher en des régions plus hautes et plus humaines que celles qui sont exclusivement dominées par la terreur. En sorte que s'est accru le nombre de ceux qui se révoltent à l'idée d'être obligés de se contenter de la pure coexistence — renonçant à des rapports plus vitaux avec l'autre camp — et d'être contraints à vivre tous les jours de leur existence dans une atmosphère de crainte épuisante. Ainsi sont-ils venus à considérer le problème de la paix et de la guerre comme un fait de responsabilité supérieure et chrétienne devant Dieu et devant la loi morale. Il est certain que même cette nouvelle manière de considérer le problème comporte l'élément

« crainte », comme frein à la guerre et stimulant à la paix ; mais il s'agit là de la crainte salutaire de Dieu, qui défend et garantit l'ordre moral, et donc, comme l'enseigne le Psalmiste (*Ps.* cx, 10), du commencement de la sagesse.

Le problème, porté à ce niveau plus élevé et seul digne de créatures raisonnables, a fait réapparaître nettement l'absurdité de la doctrine qui a régné dans les écoles politiques de ces dernières décades : à savoir que la guerre est une des nombreuses formes admises de l'action politique, l'issue nécessaire, et quasi naturelle, des incurables dissensions entre deux pays ; que la guerre est donc un fait étranger à toute responsabilité morale. Absurde et inadmissible est également apparu le principe, lui aussi longtemps reçu, selon lequel l'homme d'Etat qui déclare une guerre serait seulement sujet, s'il la perd, à se voir reprocher une erreur politique, mais ne pourrait en aucun cas être accusé de faute morale et de crime pour n'avoir pas, alors qu'il le pouvait, conservé la paix.

La guerre n'est pas un jeu de hasard qui doit décider des intérêts des nations.

C'est précisément cette conception absurde et immorale de la guerre qui rendit vains, au cours des fatales semaines de 1939, Nos efforts tendant à soutenir dans les deux camps la volonté de continuer à traiter. La guerre fut alors considérée comme un dé, dont on joue avec une prudence et une habileté plus ou moins grandes, mais non pas comme un fait moral qui engage la conscience et les responsabilités supérieures. Il fallut les immenses étendues de tombes et de ruines pour que se révélât le vrai visage de la guerre : non un jeu de hasard plus ou moins heureux entre des intérêts, mais la tragédie, plus spirituelle que matérielle, de millions d'hommes ; non le risque de quelques biens, mais la perte de tout : un fait d'une énorme gravité.

Comment est-il possible — se demandèrent alors un grand nombre avec la simplicité et la vérité du bon sens — que, tandis que chacun se sent pressé par la responsabilité morale de ses actions les plus ordinaires, l'horrible fait de la guerre, qui est pourtant le fruit de la libre détermination d'une personne, puisse se soustraire à l'empire de la conscience, et qu'il n'existe pas un Juge auquel les innocentes victimes aient accès ? Dans ce climat naissant de retour du peuple à la raison, Notre cri « guerre à la guerre » — par lequel, en 1944, Nous déclarions la lutte au pur formalisme de l'action politique et aux doctrines de la guerre qui ne tiennent compte ni de Dieu ni de ses commandemnts — trouva un large écho. Ce salutaire retour à la raison, loin de s'estomper, s'est encore approfondi et étendu au cours des années de la guerre froide, peut-être parce que l'expérience prolongée a fait ressortir davantage l'absurdité d'une vie contrôlée par la crainte. Ainsi la paix froide, avec ses propres incohérences et ses inconvénients, semble s'orienter vers un ordre moral authentique et vers la reconnaissance de la doctrine de l'Eglise sur la guerre juste et injuste, sur la licéité et l'illicéité du recours aux armes.

Le problème de la guerre est une question de conscience devant Dieu.

On atteindra certainement ce but, si, de part et d'autre, on revient, avec un esprit sincère et quasi-religieux, à la considération de la guerre comme objet de l'ordre moral, dont la violation constitue réellement une faute qui ne reste pas impunie. On y arrivera si, pratiquement, les hommes politiques, avant d'évaluer les avantages et les risques de leurs décisions, se reconnaissent personnellement sujets des lois morales éternelles, et traitent le problème de la guerre comme une question de conscience devant Dieu. Pour délivrer le monde de l'angoissant cauchemar, il n'y a pas, dans les circonstances présentes, d'autre moyen que de recourir à la crainte de Dieu ; celle-ci n'abaisse pas celui qui s'y livre ; elle le préserve au contraire de l'infamie du crime affreux qu'est la guerre non imposée. Et qui pourrait s'étonner de ce que la paix et la guerre apparaissent dès lors étroitement liées à la vérité religieuse ? Toute la réalité est de Dieu : c'est précisément dans le fait de détacher la réalité de ce qui est son principe et sa fin, que réside la racine de tout mal.

De là découle aussi avec évidence qu'un effort ou une propagande pacifistes provenant de ceux qui nient toute foi en Dieu, sont toujours très douteux et incapables d'atténuer ou d'éliminer le sentiment de crainte angoissée, si même ils ne sont pas menés à dessein comme un expédient pour provoquer un effet tactique d'excitation et de confusion.

La coexistence actuelle dans la crainte n'a ainsi que deux perspectives devant elle : ou elle s'élèvera jusqu'à une coexistence dans la crainte de Dieu, et de là à une vie en commun dans la vraie paix, inspirée et contrôlée par son ordre moral ; ou bien elle se contractera toujours davantage dans une glaciale paralysie de la vie internationale, dont les graves dangers sont prévisibles dès maintenant. En effet, freiner longtemps la naturelle expansion de la vie des peuples pourrait finalement conduire ceux-ci à l'issue désespérée que justement l'on veut éviter : la guerre. Aucun peuple, au surplus, ne supporterait indéfiniment la course aux armements sans en ressentir des effets désastreux dans son développement économique normal. Vains seraient les accords eux-mêmes tendant à imposer une limitation des armements. Là où manquerait la base morale de la crainte de Dieu, ces accords, s'ils étaient jamais conclus, deviendraient source de nouvelle et réciproque défiance.

Reste donc, souhaitable et lumineuse, l'autre voie qui, partant de la crainte de Dieu, conduit, avec son aide, à la vraie paix, laquelle est sincérité, chaleur et vie, digne à ce titre de Celui qui nous a été donné, afin que les hommes aient en lui, et surabondamment, la vie. (*Joan.* x, 10.)

II. — La coexistence dans l'erreur.

La solution du problème de la paix ne doit pas être attendue de l'économie...

Bien que la « guerre froide » — et cela vaut également pour la « paix froide » — maintienne le monde dans une nuisible scission, elle n'empêche pourtant pas jusqu'à présent qu'en lui ne batte un intense rythme de vie. En vérité, il s'agit là d'une vie qui se développe presque exclusivement sur le plan économique. Mais il est indéniable que l'économie, profitant de l'incessant progrès de la technique moderne, est parvenue par une activité fébrile à des résultats surprenants, propres à laisser prévoir une profonde transformation de la vie des peuples, même de ceux réputés jusqu'ici comme quelque peu arriérés. Sans nul doute, on ne peut refuser à l'économie son admiration pour tout ce qu'elle a réalisé et pour ce qu'elle promet. Toutefois, avec sa capacité apparemment illimitée de produire des biens sans nombre et avec la multiplicité de ses relations, elle exerce sur beaucoup d'hommes de ce temps une fascination qui dépasse ses possibilités et porte sur des domaines qui lui sont étrangers. Dans l'erreur d'une telle confiance accordée à l'économie moderne se rencontrent encore une fois les deux parties entre lesquelles se divise le monde d'aujourd'hui. Dans l'une de celles-ci, on enseigne que, si l'homme a fait preuve de tant de puissance pour créer le merveilleux complexe technico-économique dont il est fier aujourd'hui, il aura aussi la capacité d'organiser la libération de la vie humaine de toutes les privations et de tous les maux dont elle souffre, et d'opérer ainsi une sorte d'autorédemption. De l'autre côté, au contraire, on voit se répandre la conception selon laquelle il faut attendre de l'économie — et en particulier d'une de ses formes spécifiques qui est le libre échange — la solution du problème de la paix.

Nous avons eu déjà d'autres fois l'occasion d'exposer combien de telles doctrines manquent de fondement. Voilà cent ans, les partisans du système du libre échange en attendaient d'admirables résultats, voyant en lui une puissance presque magique. Un de ses plus ardents défenseurs n'hésitait pas à comparer le principe du libre échange, pour l'ampleur de ses effets dans le monde moral, au principe de la gravitation qui régit le monde physique, lui attribuant pour effets propres le rapprochement des hommes, la disparition des antagonismes de race, de foi, de langue et l'unité de tous les êtres humains dans une paix inaltérable. (Cf. RICHARD COBDEN, *Speeches on questions of public Policy,* « London, Macmillan and C° », 1870, vol. I, p. 362-363.)

Le cours des événements a démontré combien trompeuse est l'illusion d'attendre la paix du seul libre échange. Il n'en serait pas autrement dans l'avenir, si l'on persévérait dans cette foi aveugle qui confère à l'économie une imaginaire force mystique. Actuellement, du reste, les faits ne fournissent pas d'arguments qui pourraient de quelque façon garantir les trop belles espérances que nourrissent encore aujourd'hui les héritiers de cette doctrine. En effet, alors que, chez l'une des parties coexistant dans la paix froide, la liberté économique, tellement exaltée, n'existe pas encore dans la réalité, chez l'autre elle est complètement rejetée comme un principe absurde. Elles sont entre elles diamétralement opposées dans la manière de concevoir les fondements mêmes de la vie ; et ce contraste ne peut être résolu par des forces purement économiques. Bien plus, s'il existe — comme il est vrai — des rapports de cause à effet entre le monde moral et le monde économique, ils doivent être ordonnés de telle sorte qu'on attribue le primat au monde moral : c'est à lui qu'il appartient de pénétrer de son esprit, avec autorité, même l'économie sociale. Si cette hiérarchie est ainsi établie et qu'on fait en sorte qu'elle soit réellement observée, l'économie elle-même affermira, selon ses moyens, le monde moral, renforçant les fondements spirituels et les forces de la paix.

Par ailleurs, le facteur économique pourrait opposer de sérieux obstacles à la paix, particulièrement à la paix froide, entendue comme un équilibre entre les groupements, s'il affaiblissait par des systèmes erronés l'une des parties. C'est ce qui arriverait, par exemple, si chaque peuple d'un groupement s'abandonnait, sans discernement et sans égards pour les autres, à augmenter continuellement sa productivité et à élever constamment son niveau de vie. Il serait alors inévitable que surgissent ressentiments et rivalités chez les peuples voisins, et qu'en conséquence tout le groupe s'affaiblisse.

Mais, laissant de côté cette considération particulière, il faut se persuader que les relations économiques entre les nations seront d'autant plus des facteurs de paix qu'elles obéiront davantage aux règles du droit naturel, qu'elles s'inspireront de la charité, auront égard aux autres peuples et seront source d'entraide. Dans les rapports, même seulement économiques, entre les hommes, rien, soyons-en sûrs, ne se produit par soi-même, comme c'est le cas dans la nature, sujette à des lois nécessaires ; mais tout, en substance, dépend de l'esprit. Seul l'esprit, image de Dieu et exécuteur de ses desseins, peut établir sur la terre ordre et harmonie, et il y parviendra dans la mesure où il se fera interprète fidèle et instrument docile de l'unique Sauveur, Jésus-Christ, qui est lui-même Paix.

... ni davantage du nationalisme.

Mais, dans un autre domaine, encore plus délicat que celui de l'économie, l'erreur est partagée par les deux parties coexistant dans la paix froide : il s'agit du domaine concernant les principes qui font leur propre unité. Tandis que l'une des parties fonde sa forte cohésion interne sur une idée fausse qui va jusqu'à léser les droits primaires humains et divins, mais qui se révèle efficace, l'autre, oubliant qu'elle possède déjà en elle une idée vraie et qui a fait ses preuves avec succès

dans le passé, semble au contraire s'orienter vers des principes politiques qui sont de toute évidence destructeurs de son unité.

Pendant la dernière décennie, celle de guerre, un grand souffle de rénovation spirituelle soulevait les âmes : unifier fortement l'Europe, à partir des conditions naturelles de vie de ses peuples, dans le but de mettre un terme aux rivalités traditionnelles qui les opposaient l'un à l'autre et assurer la commune protection de leur indépendance et de leur développement pacifique. Cette noble idée n'offrait pas de motif de plainte ou de méfiance au monde extra-européen dans la mesure où celui-ci regardait l'Europe d'un bon œil. On était en outre persuadé que l'Europe trouverait facilement en elle-même l'idée animatrice de son unité. Mais les événements qui ont suivi et les récents accords qui ont, croit-on, ouvert la voie à la paix froide, n'ont plus comme base l'idéal d'une plus large unification européenne. Beaucoup estiment, en effet, que la haute politique s'oriente à nouveau vers un type d'Etat nationaliste, fermé sur lui-même, concentrant ses forces et instable dans le choix de ses alliances, qui, de ce fait, n'est pas moins pernicieux que celui qui fut en honneur au siècle dernier.

On a trop vite oublié l'énorme accumulation de sacrifices de vies et de biens extorqués par ce type d'Etat, ainsi que les charges économiques et spirituelles écrasantes qu'il imposait. Mais le fond de l'erreur consiste à confondre la vie nationale au sens propre avec la politique nationaliste : la première, droit et gloire d'un peuple, peut et doit être développée ; la seconde, source de maux infinis, ne sera jamais assez rejetée. La vie nationale est, de sa nature, l'ensemble actif de toutes les valeurs de civilisation qui sont propres à un groupe determiné, le caractérisent et constituent comme le lien de son unité spirituelle. Elle enrichit en même temps, par sa contribution propre, la culture de toute l'humanité. Dans son essence, par conséquent, la vie nationale est quelque chose de non politique ; c'est si vrai que, comme le démontrent l'histoire et l'expérience, elle peut se développer côte à côte avec d'autres, au sein d'un même Etat, comme elle peut aussi s'étendre au-delà des frontières politiques de celui-ci. La vie nationale ne devint un principe dissolvant pour la communauté des peuples que lorsqu'elle commença à être exploitée comme moyen pour des fins politiques, à savoir quand l'Etat dominateur et centralisateur fit de la nationalité la base de sa force d'expansion. On eut alors l'Etat nationaliste, germe de rivalités et source de discordes.

L'Europe ne trouvera pas sa véritable cohésion dans la politique nationaliste.

Il est clair que si la communauté européenne poursuivait dans cette voie, sa cohésion deviendrait bien fragile, en comparaison de celle du groupe qu'elle a en face d'elle. Sa faiblesse se révélerait à coup sûr le jour d'une future paix destinée à régler avec prudence et justice les questions encore pendantes. Qu'on ne vienne pas dire que dans les circonstances nouvelles le dynamisme de l'Etat nationaliste ne représente plus un péril pour les autres peuples, du fait qu'il est privé, dans la majorité des cas, d'une véritable force économique et militaire ; en effet, le dynamisme d'une imaginaire puissance nationaliste, même exprimé par des sentiments plus que manifesté par des actes, choque également les esprits, alimente la méfiance et le soupçon dans les alliances, et il empêche la compréhension réciproque et par suite la collaboration loyale et l'aide mutuelle, ni plus ni moins que s'il était appuyé sur une effective puissance.

Qu'adviendrait-il ensuite, dans ces conditions, du lien commun qui devrait rassembler les divers Etats dans l'unité ? Quelle pourrait être l'idée grande et efficace qui les rendrait fermes dans la défense et actifs pour un commun programme de civilisation ? Certains veulent voir cette idée dans un refus unanime du genre de vie attentatoire à la liberté, propre à l'autre groupe. Sans doute l'aversion pour l'esclavage est-elle chose importante, mais c'est une valeur négative, incapable de stimuler les âmes à l'action avec la même efficacité qu'une idée positive et absolue. Cette dernière pourrait être, au contraire, l'amour de la liberté voulue par Dieu et accordée aux exigences du bien général, ou bien l'idéal du droit naturel comme base d'organisation de l'Etat et des Etats. Seules ces idées spirituelles et d'autres semblables, que déjà depuis de nombreux siècles s'est acquis la tradition de l'Europe chrétienne, peuvent soutenir la comparaison ; elles pourraient même l'emporter, dans la mesure où elles seraient vivifiées, sur l'idée fausse, mais concrète et puissante, qui assure apparemment, et non sans le secours de la violence, la cohésion de l'autre groupe : l'idée d'un paradis terrestre, réalisable dès que pourrait s'instaurer une forme déterminée d'organisation sociale. Pour illusoire qu'elle soit, cette idée réussit à créer, au moins extérieurement, une unité compacte et dure, et à être acceptée par des masses incompétentes ; elle sait entraîner ses adeptes à l'action et les vouer au sacrifice. La même idée, au sein de la formation politique qui l'exprime, donne aux dirigeants une forte puissance de séduction et aux membres l'audace de pénétrer comme avant-garde jusque dans les rangs de l'autre camp.

L'Europe, au contraire, attend encore que se réveille sa propre conscience. Entre temps, pour ce qu'elle représente comme sagesse et organisation de vie associée et comme influence de culture, elle semble perdre du terrain en bien des régions de la terre. En vérité, un tel repli regarde les fauteurs de la politique nationaliste, qui sont contraints de reculer devant des adversaires ayant adopté leurs propres méthodes. En particulier chez quelques peuples considérés jusqu'à présent comme coloniaux, le processus d'évolution vers l'autonomie politique, que l'Europe aurait dû guider avec prévoyance et attention, s'est

rapidement transformé en explosions de nationalisme avide de puissance. Il faut avouer que ces incendies imprévus, au détriment du prestige et des intérêts de l'Europe, sont, au moins partiellement, le fruit de son mauvais exemple.

S'agit-il seulement d'un désarroi momentané pour l'Europe ? En tout cas, ce qui doit demeurer et qui sans aucun doute demeurera, c'est l'Europe véritable, c'est-à-dire cet ensemble de toutes les valeurs spirituelles et civiles que l'Occident a accumulées en puisant aux richesses de chacune des nations qui le composent, pour les répandre dans le monde entier. L'Europe, selon les dispositions de la divine Providence, pourra être encore génératrice et dispensatrice de ces valeurs, si elle sait reprendre conscience de son caractère spirituel propre et renoncer à la divinisation de la puissance. De même que, dans le passé, les sources de sa force et de sa culture furent éminemment chrétiennes, elle devra, si elle veut retrouver la base et le lien de son unité et de sa vraie grandeur, se décider à revenir à Dieu et aux idéals chrétiens. Et si ces sources semblent en partie desséchées, si ce lien menace d'être rompu et le fondement de son unité brisé, les responsabilités historiques ou présentes retombent sur les deux parties qui se trouvent actuellement affrontées dans une peur mutuelle et angoissée.

Ces motifs devraient suffire aux hommes de bonne volonté, dans l'un et l'autre camps, pour désirer, prier et agir, afin que l'humanité soit délivrée de l'ivresse de la puissance et de l'hégémonie, et que l'Esprit de Dieu soit le souverain maître du monde, dans lequel, un jour, le Tout-Puissant lui-même n'a pas choisi d'autre moyen de sauver ceux qu'il aimait que de se faire faible enfant dans une pauvre crèche. « *Parvulus enim natus est nobis et filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus.* » (*Is.* IX, 6 ; cf. *Intr.* III Messe de Noël.)

III. — La coexistence dans la vérité.

Encore qu'il soit triste de noter que la présente scission de la famille humaine s'est produite à l'origine entre les hommes qui connaissaient et adoraient le même Sauveur Jésus-Christ, il Nous paraît néanmoins justifié d'avoir confiance qu'en ce nom même on puisse encore jeter un pont de paix entre les rives opposées et rétablir le lien commun douloureusement brisé.

La paix doit s'appuyer sur les hommes qui, dans les deux camps, gardent l'empreinte du Christ.

On espère, en effet, que la coexistence actuelle rapproche de la paix l'humanité. Mais pour légitimer cette attente, il doit s'agir en quelque mesure d'une coexistence dans la vérité. On ne peut toutefois construire dans la vérité un pont entre ces deux mondes séparés, si ce n'est en s'appuyant sur les hommes qui vivent de part et d'autre et non pas sur les régimes ou systèmes sociaux. En effet, tandis que l'une des deux parties s'efforce encore dans une large mesure, consciemment ou non, de préserver le droit naturel, le système en vigueur dans l'autre s'est complètement détaché de cette base. Qu'un surnaturalisme unilatéral ne veuille point faire cas de semblable attitude sous prétexte que nous vivons dans le monde de la rédemption et sommes soustraits de ce fait à l'ordre de la nature, ou bien qu'on prétende reconnaître comme « vérité historique » le caractère collectiviste de ce système, en ce sens qu'il correspond lui aussi au vouloir divin, ce sont là erreurs auxquelles un catholique ne peut en aucun cas souscrire. La voie droite est tout autre. Dans les deux camps ils sont millions ceux qui ont conservé, d'une façon plus ou moins vive, l'empreinte du Christ ; ils devraient, au même titre que les croyants fidèles et fervents, être appelés à travailler ensemble pour rénover la base d'unité de la famille humaine. Il est vrai que, dans l'une des parties, la voix des hommes, qui sont résolument pour la vérité, pour l'amour, pour l'esprit, est étouffée par la pression des pouvoirs publics, et que, de l'autre côté, il y a trop de timidité à proclamer bien haut les bons désirs. Mais c'est le devoir de la politique d'unification d'encourager les uns et de se faire l'écho des autres. Surtout du côté où ce n'est pas un délit de s'opposer à l'erreur, les hommes d'Etat devraient posséder une plus grande confiance en eux-mêmes ; et ils devraient montrer aux autres un plus ferme courage pour dénoncer les menées des forces obscures qui tendent encore à instaurer des hégémonies de puissance, et une sagesse plus active pour conserver et accroître les rangs des hommes de bonne volonté, — et d'abord des croyants en Dieu, — que la cause de la paix compte partout en grand nombre. Ce serait certainement une politique erronée d'unification — sinon une vraie trahison — que de sacrifier des minorités ethniques à des intérêts nationalistes, minorités qui sont privées de la force pour défendre leurs biens suprêmes, leur foi et leur culture chrétiennes. Ceux qui agiraient ainsi ne seraient pas dignes de confiance et ne se conduiraient pas honnêtement si, ensuite, dans les cas où l'exigerait leur intérêt, ils invoquaient les valeurs de la religion et le respect du droit.

Les matérialistes ne sont pas qualifiés pour établir l'unité humaine.

Beaucoup s'offrent à préparer la base de l'unité humaine. Mais cette base ou ce pont devant être de nature spirituelle, les sceptiques et les cyniques ne sont certainement pas qualifiés pour cette tâche, eux qui, à l'école d'un matérialisme plus ou moins larvé, vont jusqu'à réduire les plus augustes vérités et les plus hautes valeurs spirituelles à des réactions physiques ou à parler de pures idéologies. Et ceux qui ne reconnaissent pas de vérités absolues et n'acceptent pas d'obligations morales dans le domaine de la vie sociale ne sont pas plus adaptés à ce but. Ces derniers qui, déjà dans le passé, par leur

abus de la liberté et une critique destructrice et déraisonnable, ont abouti, souvent inconsciemment, à préparer un climat favorable à la dictature et à l'oppression, se mettent de nouveau en avant pour entraver l'œuvre de pacification sociale et politique entreprise sous l'inspiration chrétienne. Ici ou là, il n'est pas rare qu'ils élèvent la voix contre ceux qui, consciemment, comme chrétiens, s'intéressent de plein droit aux problèmes et, d'une façon générale, à la vie publique. Parfois ils dénigrent également la sécurité et la force que le chrétien puise dans la possession de la vérité absolue, et ils répandent au contraire la persuasion que c'est l'honneur de l'homme moderne et la récompense de son éducation de n'avoir pas d'idées ni de tendances déterminées, et de n'être lié à aucun monde spirituel. On oublie, en attendant, que c'est précisément de ces principes que sont issus les confusions et les désordres contemporains, et l'on ne veut pas se rappeler que justement les forces chrétiennes, aujourd'hui combattues par eux, ont été capables de rétablir en maints pays la liberté qu'ils avaient gaspillée. Ce ne sont certes pas de tels hommes qui peuvent construire le pont de la vérité et la commune base spirituelle : il faut au contraire s'attendre à ce qu'à l'occasion ils ne trouvent pas indécent de sympathiser avec le faux système de l'autre bord, acceptant même le risque d'être rejetés par lui, si momentanément il devait triompher.

Que ceux qui ont reçu la vérité la considèrent comme un talent qu'ils doivent faire fructifier.

Et donc, en attendant avec confiance en la divine clémence que le pont spirituel et chrétien, déjà existant en quelque mesure entre les deux rives, acquière une stabilité plus grande et plus efficace, Nous voudrions exhorter en premier lieu les chrétiens des pays où l'on goûte encore le don divin de la paix à faire tout leur possible pour hâter l'heure de son universel rétablissement. Qu'ils se persuadent avant tout que, si la vérité qu'ils possèdent demeurait enfermée en eux, comme un objet de contemplation en vue d'une jouissance spirituelle, elle ne servirait pas la cause de la paix : la vérité doit être vécue, communiquée, appliquée dans tous les domaines de la vie. Car la vérité, spécialement la vérité chrétienne, est un talent que Dieu met entre les mains de ses serviteurs, afin que, par leurs entreprises, il porte des fruits pour le salut commun. A tous ceux qui possèdent la vérité Nous voudrions demander, avant que ne le fasse le Juge éternel, s'ils ont fait fructifier ce talent en sorte de mériter l'invitation du Seigneur à entrer dans la joie de sa paix. Combien peut-être même parmi les prêtres et les laïques catholiques devraient éprouver le remords d'avoir au contraire enterré dans leur propre cœur ce talent et d'autres biens spirituels, à cause de leur indolence ou de leur insensibilité pour les misères humaines ! Ils se rendraient particulièrement coupables s'ils toléraient que le peuple restât presque sans pasteurs, tandis que l'ennemi de Dieu, se servant de sa puissante organisation, fait des ravages dans les âmes insuffisamment assurées dans la vérité. Prêtres et laïques seraient de même responsables si le peuple ne recevait pas de la charité chrétienne et d'une manière tangible l'aide active que prescrit la volonté divine. Ils ne rempliraient pas davantage leur devoir, ces prêtres et laïques qui fermeraient volontairement les yeux et la bouche sur les injustices sociales dont ils sont témoins, donnant ainsi occasion à d'injustes attaques contre la capacité d'action sociale du christianisme et contre l'efficacité de la doctrine sociale de l'Eglise qui, grâce à Dieu, en a donné de si nombreuses et manifestes preuves durant même ces dernières décennies. Si cela arrivait, ils porteraient eux aussi la responsabilité du fait que des groupes de jeunes et jusqu'à des pasturs d'âmes se laissent parfois entraîner à des radicalismes et à des progressismes erronés.

Plus graves encore seraient les conséquences qu'aurait pour l'ordre social et même politique la conduite des chrétiens — qu'ils soient de condition élevée ou humble et plus ou moins favorisés par la fortune — qui ne se résoudraient pas à reconnaître et à observer leurs obligations sociales dans la gestion de leurs affaires économiques. Quiconque n'est pas prêt à subordonner au bien-être général, dans une juste mesure, l'usage des biens privés — qu'il le fasse librement, en suivant la voix de sa conscience, ou encore au moyen de formes organisées de caractère public, — contribue, pour ce qui dépend de lui, à empêcher l'indispensable prépondérance de l'initiative et de la responsabilité personnelles dans la vie sociale.

Dans les systèmes démocratiques, on peut facilement tomber dans cette erreur, quand l'intérêt individuel est placé sous la protection des organisations collectives ou de parti, auxquelles on demande de protéger la somme des intérêts individuels au lieu de promouvoir le bien de tous : de cette façon, l'économie tombe facilement sous l'emprise de forces anonymes qui la dominent politiquement.

Chers fils et filles, Nous sommes reconnaissant à la divine bonté de Nous avoir permis une fois encore de vous indiquer, avec une sollicitude de Père, les voies du bien. Puisse la terre, inondée par le fleuve de la vraie paix, chanter gloire à Dieu au plus haut des cieux ! « *Transeamus usque Bethleem !* » (*Luc.* II, 15.) Revenons près de la crèche de la sincérité, de la vérité et de l'amour, où le Fils unique de Dieu se donne, Homme, aux hommes, afin que l'humanité reconnaisse en lui son lien et sa paix. « *Hodie nobis de caelo pax vera descendit.* » (*Off. in Nativ. Dom. Resp. ad II Lect.*) Afin que la terre soit digne de la recevoir, Nous invoquons sur tous la largesse de divines bénédictions.

24 décembre 1954.

« L'empreinte du Christ »

Commentaires de « l'Osservatore Romano »

L'Osservatore Romano *du 5 janvier publia un leader de son directeur, le comte Dalla Torre, pour relever la portée et le retentissement profond du Message pontifical, qui, sans nommer personne, au rappel des événements, « fixe les responsabilités, juge et condamne des choses des plus graves... avec l'objectivité d'un père et d'un maître tout ensemble, avec la charité de l'un et la clairvoyance de l'autre ». Après cet examen de conscience du monde actuel divisé en deux camps opposés, le Docteur suprême diagnostique en chacun la même maladie : « Celle de la peur, de l'erreur, d'une profonde anémie de vérité... Il n'y a pas à s'enorgueillir d'aucune part, parce que ce triple empoisonnement est commun. Il n'y a pas de pharisien qui puisse prétendre avoir devant soi le publicain. Il n'y a personne, dans l'un ou l'autre camp, où sévit la paix froide, qui puisse jeter la première pierre ou jouer au croisé libérateur. Il n'y a pas... de médecin auquel ne s'applique le* cura teipsum. *» Mais il y a un point que relève particulièrement le journaliste* (1) *:*

C'est le fait que le Pape appelle les croyants, les chrétiens, les catholiques à former la légion de la coexistence dans la vérité, c'est-à-dire de la véritable paix. La candidature du catholicisme à la grande conquête est posée, avec ses principes divins et avec les hommes qui les mettent en pratique. Quand Pie XII a traité d'une façon plus précise de la liberté et de la démocratie, du droit des gens, des éléments constitutifs de la vie politique et internationale moderne, il n'a pas agi autrement. Il a réaffirmé que le catholicisme était vivant et vital, non seulement en lui-même et pour lui-même, mais encore pour tout le progrès social. L'histoire s'est hâtée d'illustrer cette affirmation par la réalité. L'Europe a vu les catholiques rangés en bon ordre pour défendre ou instaurer la liberté et la démocratie, et aussi pour soutenir l'unité du continent, pour lui offrir à nouveau sa vertu d'unification et de cohésion en la foi et en l'idée qui l'ont créée, qui lui ont donné conscience de son caractère continental, qui, d'une expression de géographie asiatique, l'élevèrent à sa vie propre, la plus glorieuse, celle qui ne peut décliner, mais cherche, au contraire, une nouvelle aurore.

Il n'en va pas autrement pour la paix.

De même que la liberté et la démocratie sans morale, sans une éthique chrétienne, ont dégénéré en dictatures, et que, pour empêcher une seconde faillite..., les catholiques furent invités par le Pontife à coopérer dans une charité religieuse et civile, de même la paix, dans le naufrage de toutes les valeurs absolues, ne se maintient pas à flot, elle est submergée. Toutes les idéologies, tous les systèmes, toutes les expériences, depuis dix ans — soyons plus précis, depuis une quarantaine d'années, — se sont révélés insuffisants et malheureux. Au moins par voie d'exclusion, il ne reste que le grand exclu : Dieu avec ses vérités, ses justices, et enfin sa paix. C'est l'expérience suprême, la dernière qui n'ait pas encore été tentée. Pie XII exhorte tous les catholiques à l'affronter, unis à tous les gens sensés qui ne peuvent manquer de reconnaître la logique et la nécessité de cet appel...

Patrimoine du Prince divin de la paix, le catholicisme est lui-même la paix. Ses ministres trouvent dans l'Evangile les lettres patentes les accréditant. Ses fidèles se reconnaissent à ce signe : ils s'aiment et aiment jusqu'à leurs ennemis, tant est efficace la paix qu'ils respirent.

C'est l'heure de la paix. Heure décisive, improrogeable.

C'est l'heure des pacifiques dans la foi et dans les œuvres.

Tel est le syllogisme irréfutable du Message pontifical...

Le 6 janvier, c'était, dans le même journal, F. Alessandrini qui commentait le Message pontifical de Noël, qu'il salue pour la sûreté de son diagnostic qui rouvre une ère d'espérance aux hommes de bonne volonté. Et voici le traitement qui peut sauver le monde :

Le seul chemin que la famille humaine puisse suivre est celui de la coexistence dans la vérité, dit le Pape. Il y a dans le monde les fidèles qui ont la plénitude de la vérité ; mais dans les deux camps entre lesquels se divise le monde « ... ils sont millions ceux qui ont conservé, d'une façon plus ou moins vive, l'empreinte du Christ ; ils devraient, au même titre que les croyants fidèles, être appelés à travailler ensemble pour rénover la base d'unité de la famille humaine. Il est vrai que, dans l'une des parties, la voix des hommes qui sont résolument pour la vérité, pour l'amour, pour l'esprit, est étouffée par la pression des pouvoirs publics, et que, de l'autre côté, il y a trop de timidité pour proclamer bien haut les bons désirs. Mais c'est le devoir de la politique d'unification d'encourager les uns et de se faire l'écho des autres... »

Quelqu'un — inutile de dire qui — a vu dans les paroles du Pape une sorte de propension « hégémonique » : l'Eglise, par les paroles du Vicaire du Christ, revendiquerait pour elle-même le droit de présider à la coexistence des hommes dans la vérité. Cette dernière devrait donc être la vérité catholique, dogmatiquement définie et imposée à tous les hommes, croyants et incrédules, chrétiens et non chrétiens. Ce qui apparaît, en un certain sens, plus universel dans le dernier Message de Noël est, au contraire, l'appel adressé, en dehors de toute limitation soi-disant confessionnelle, à tous les hommes qui sentent en eux-mêmes l'empreinte du Christ, à tous ceux qui ont, enracinée dans la conscience une moralité naturelle — *naturaliter christiana,* — ce sentiment intime pour lequel, en dépit de tout essai de justification théorico-historique ou autre, le mal est mal ; l'injustice, injustice ; l'oppression, oppression, indépendamment des motifs ou des fins qu'on met en avant pour les justifier.

Ce sentiment commun — que les fidèles ont le devoir précis et catégorique d'alimenter et de développer par leur action individuelle, et les gouvernements celui de ne pas empêcher, — ce sentiment est le lien qui, dans une vérité toujours plus consciente, par le moyen de l'homme, peut unir les hommes de bonne volonté dans un monde créé pour la fraternité, racheté dans le sang du Christ pour la paix.

— *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge,* par saint LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT. Editions avec notes par le R. P. ARMAND PLESSIS, Montfortain. — Volume 14 × 21 cm., 240 pages. Editions de l'Apostolat de la presse, 310, rue Craig, Montréal (Canada). Dépôt à Paris à l'Office général du Livre.

(1) Traduction de *la D. C.*

Décret de la S. Congrégation du Saint-Office

PROHIBITION D'UN LIVRE

Sous ce titre l'Osservatore Romano *des* 7-8 *janvier* 1955 *a publié le texte latin du décret suivant du Saint-Office* (1) :

Mercredi 18 mars 1953.

Dans l'Assemblée générale de la Suprême S. Congrégation du Saint-Office, les Eminentissimes et Révérendissimes NN. SS. les cardinaux préposés à la sauvegarde de la foi et des mœurs, après avoir pris l'avis de MM. les Révérends Consulteurs, ont condamné et ordonné d'insérer dans l'Index des livres défendus le livre intitulé :

MARC ORAISON, docteur en théologie, docteur en médecine, *Vie chrétienne et problèmes de la sexualité*, P. Lethielleux, Paris, 1952.

Et le vendredi 6 avril 1953, S. S. le Pape Pie XII par la divine Providence, dans l'audience accordée à l'Eminentissime et Révérendissime Mgr le cardinal pro-secrétaire du Saint-Office, a approuvé et confirmé la résolution des Eminentissimes Pères qui lui était rapportée.

Fait à Rome, au Palais du Saint-Office, le 3 janvier 1955.

MARIUS CROVINI,
notaire de la Supr. S. Congrégation du Saint-Office.

L'Osservatore Romano *fait suivre ce document du commentaire suivant en italien* (1) :

L'insertion à l'Index des livres défendus de l'ouvrage de Marc Oraison, *Vie chrétienne et problèmes de la sexualité*, n'étonnera pas ceux qui avaient déjà noté, dans les revues qui traitent de ces problèmes, les sévères critiques adressées à l'ouvrage du jeune prêtre. Elle aura encore moins surpris tous ceux qui avaient connaissance de l'ordre donné, il y a près d'un an, de retirer du commerce les exemplaires de ce livre.

Le Saint-Office, jugeant suffisante au premier abord cette dernière mesure, s'était abstenu de publier le décret de condamnation. Toutefois, malheureusement, cette mesure s'est montrée de fait insuffisante, parce que la délibération qui condamnait l'ouvrage n'étant pas connue, on a continué de lire cette œuvre, la citant, et même la recommandant sans les réserves nécessaires. De la sorte, les assertions dangereuses avancées par l'auteur en matière de morale d'une extrême délicatesse ont véritablement déconcerté de nombreux gens d'étude et désorienté un certain nombre de directeurs spirituels.

C'est pourquoi, après plus d'un an, on a dû constater la nécessité d'en venir à la publication du décret.



L'abbé Marc Oraison, bien qu'animé des meilleures intentions, dans son livre *Vie chrétienne et problèmes de la sexualité*, a illustré divers aspects du problème de la chasteté, en se fondant sur quelques-uns des résultats de ses études de médecine. Néanmoins, dans son zèle, il a oublié quelquefois les positions de la doctrine traditionnelle de l'Eglise qui sont à la base de la vie morale dans tout son ensemble, et d'une manière particulière, de la morale en matière de chasteté. Si le dicton est vrai : *parvus error in principio, fit magnus in fine*, il l'est plus que jamais dans la doctrine qui embrasse cette vertu.

L'erreur principale de l'auteur se trouve dans certaines de ses idées touchant les éléments qui constituent l'acte humain sous l'aspect de sa moralité. Il exagère le concept de *voluntarium imperfectum ;* restreint la liberté de la *voluntas executionis ;* il accentue trop la distinction entre l'aspect objectif et l'aspect subjectif de l'obligation de la loi morale. Il arrive ainsi à des affirmations confuses au sujet de la gravité et de la vénialité des péchés. Selon l'auteur, les théologiens des temps récents auraient donné trop d'importance à l'aspect purement légal de la loi morale, et leur méthode devrait être corrigée à la lumière des nouvelles recherches scientifiques, spécialement en psychiatrie.

En conséquence de ces positions prises, l'abbé Oraison propose des conclusions insoutenables en matière de chasteté, même pour tout ce qui regarde les conditions requises pour recevoir la sainte communion.

C'est pourquoi l'Eglise a élevé sa voix admonitrice. Actuellement, on agite avec intérêt des problèmes variés touchant la chasteté ; mais la première condition pour les traiter est la sûreté de la doctrine fondamentale. L'autorité suprême, soucieuse du salut des âmes, compte que cette voix maternelle de l'Eglise sera entendue et que le premier à la méditer sera l'auteur du livre mis à l'Index.

(1) Traduction de la *D. C.*

— *Un dans le Christ.* Brochure 14 × 18 cm., 80 pages. Introduction du R. P. DUMONT, O. P., directeur du Centre d'études « Istina ». Prix : 180 francs. Editée par le Centre de pastorale liturgique, 11, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine.

Cette brochure est présentée par le C. P. L. et par Istina pour permettre la célébration de la Semaine de l'Unité, dans un contact vivant avec la sève biblique et liturgique de l'Eglise. A cet effet, elle propose une série de huit thèmes de célébration : La prière du Christ ; le message de l'Unité : le Pasteur ; La croix ; L'Eucharistie, Corps du Christ ; L'Eglise, Corps du Christ ; L'Esprit ; Marie ; Dieu tout en nous. Chaque thème comporte des lectures bibliques accompagnées de notes pour une catéchèse appropriée ; une ou deux lectures patristiques ; des suggestions de chants, de prières de l'assemblée, de prières du célébrant. Une liste générale de chants et de prières, le schéma d'une série d'allocutions, une bibliographie sommaire, complètent cette brochure appelée à rendre de grands services.

— *Le problème de l'âme.* Etudes sur l'objet respectif de la psychologie métaphysique et de la psychologie empirique, par STEPHAN STRASSER ; traduit par Jean-PAUL WURTZ. Préface d'A. DE WAELHENS. Collection « Bibliothèque philosophique de Louvain ». — Volume 24 × 16 cm., XIV-258 pages, 180 francs belges. E. Nauwelaerts, 2, place Cardinal-Mercier, Louvain.

L'auteur, autrichien d'origine, est professeur à l'Université de Nimègue (Pays-Bas). Il est connu, dans les milieux philosophiques, par son édition des *Cartesianische Meditationen* de Husserl. Son livre : *Le problème de l'âme*, fruit de plusieurs années de travaux, expose un problème d'épistomologie, qu'il veut résoudre, sur une base philosophique, par la méthode phénoménologique. Quels rapports y a-t-il entre la psychologie métaphysique et la psychologie empirique, ou deux disciplines qui prétendent l'une et l'autre décrire de façon scientifique la manière d'être du psychique ? Il faut d'abord préciser (c'est l'objet de la première partie historique et critique de l'ouvrage ci-dessus) les notions d'*âme*, de *conscience*, d'*esprit*, etc. Ensuite, dans une série d'études, l'auteur va considérer la phénoménologie du moi comme auteur de ses actes, comme intériorité de conscience. Le livre se termine par une étude traitant du concept d'âme en psychologie métaphysique et en psychologie empirique. La traduction française a été faite sur le texte allemand de l'ouvrage publié d'abord en néerlandais. En raison du sujet et de la terminologie technique, la lecture du *Problème de l'âme* présuppose une solide initiation philosophique et des connaissances psychologiques modernes assez étendues. Il est bon de noter que la philosophie personnelle de M. Strasser s'inspire du thomisme.

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

Graves responsabilités des catholiques en face du cinéma

Communiqué de la Commission épiscopale de l'information

Sous la signature de son secrétaire, S. Exc. Mgr Stourm, évêque d'Amiens, la Commission épiscopale de l'information a publié le communiqué suivant. De nombreux évêques ont demandé à leurs prêtres de lire ce communiqué en chaire et de le commenter (1) *:*

Le cinéma prend une place de plus en plus importante dans notre monde moderne. Sa technique se perfectionne sans cesse, son influence s'accroît démesurément. Des catholiques travaillent au développement de ce puissant moyen d'expression et tous se réjouissent de voir le cinéma s'intéresser de nos jours à des problèmes sociaux et religieux qu'il traite généralement avec respect et sympathie.

Mais à côté des films sains qui instruisent et amusent honnêtement, que de productions viles ou malfaisantes ! Un journal corporatif très répandu écrivait tout récemment : « Assez de films sur les trafics louches, la prostitution, l'amoralité des temps ! Assez d'histoires noires, pessimistes ou sordides ! Un grand courant d'air pur a besoin d'envahir le cinéma français. » En raison de cet état de choses, on comprendra aisément que le cinéma impose de graves devoirs aux catholiques et tout spécialement aux ***pères et mères de famille.*** Nous leur demandons instamment d'y réfléchir devant Dieu et d'accepter les consignes suivantes :

1° Ce n'est jamais au hasard qu'on doit aller au cinéma, ni à *fortiori* y laisser aller ses enfants : il est indispensable de se renseigner sur la valeur morale du film avant de pénétrer dans une salle de cinéma. Le Comité paroissial d'Action catholique peut facilement, c'est-à-dire à peu de frais, diffuser les informations nécessaires ; il lui suffit de s'abonner à l'une ou l'autre des publications de la « Centrale catholique du cinéma », organisme officiellement mandaté par l'épiscopat pour apprécier la valeur morale de tous les films et la faire connaître au public. Les membres de la Commission d'étude de cette Centrale sont des hommes compétents, cultivés et larges d'esprit, qui apportent une conscience extrême dans l'exécution de leur travail. On peut et on doit leur accorder une entière confiance. Les jugements objectifs qu'ils portent sur la valeur morale de tous les films sont pleinement conformes à la conscience chrétienne, de telle sorte qu'il serait téméraire de ne pas y conformer sa conduite.

2° Puisque de nos jours le cinéma n'est plus seulement une occasion de délassement ou de distraction, mais fréquemment un moyen de propager des idées, les parents doivent assister au spectacle avec le réflexe et la réflexion du chrétien. Et s'ils l'ont vu en famille, ils doivent ensuite prendre le souci de guider leurs enfants vers de justes appréciations morales, de transformer leurs impressions heureuses en convictions raisonnées et d'atténuer les conséquences des impressions malsaines.

3° Tout catholique doit considérer comme un grave devoir de conscience de s'abstenir formellement d'assister à la projection des films notés *à rejeter*. De telles œuvres sont néfastes pour tous, sans exception.

Passer outre à cette règle serait, dans certains cas, s'exposer volontairement à l'occasion de pécher. Ce serait toujours donner un déplorable exemple et coopérer à une mauvaise action en contribuant par sa présence et son argent au succès de réalisations pernicieuses.

Sans être aussi dangereux, les films notés *à déconseiller* sont cependant nuisibles à la majorité des adultes. En conséquence, un chrétien sincère ne saurait se permettre d'y assister sans raison sérieuse.

4° L'action des catholiques pour un bon cinéma doit être *positive*. Chacun s'appliquera à soutenir efficacement les efforts des professionnels qui s'emploient à produire des films de haute qualité morale et technique. Les producteurs accepteront d'aborder des œuvres à tendance spiritualiste et moralement enrichissantes — dont la réalisation est sans aucun doute plus difficile — lorsqu'ils seront convaincus qu'ils peuvent compter sur un très vaste public chrétien. Il est donc souhaitable, lorsque de telles œuvres paraissent sur les écrans, que les chrétiens se fassent un devoir d'y assister pour contribuer à leur succès.

Les catholiques auront à cœur de soutenir également les efforts de ceux qui organisent, à grands frais, des salles d'esprit chrétien, dites *salles familiales*, dont les programmes sont sélectionnés en vue du respect de leur clientèle, sans que pour autant ils conviennent toujours à des enfants, faute d'un nombre suffisant de films visibles pour tous.

5° Nous recommandons instamment à tous les *mouvements d'Action catholique* (adultes et jeunes) d'être au premier rang de ceux qui non seulement observeront rigoureusement ces consignes, mais les diffuseront et en assureront la pleine efficacité.

Persuadé qu'il s'agit là d'une action très importante et d'une pressante actualité, nous demandons à tous les catholiques de se plier avec persévérance à ces disciplines. Qu'ils soient assurés que

(1) D'après la *Semaine Religieuse du diocèse de Lille*, 9. 1. 1955. Nous renvoyons nos lecteurs à nos derniers dossiers sur le cinéma dans le numéro 1175, du 13. 6. 1954, col. 727 et s., et le numéro 1178, du 25. 7. 1954, col. 905 et s.

cette action aura une influence considérable sur les tendances de la production, et qu'ils porteraient une lourde responsabilité s'ils se désintéressaient de cette grave question (1).

† René Stourm, *évêque d'Amiens, secrétaire de la Commission épiscopale de l'information.*

(1) Plusieurs *Semaines Religieuses* ont fait suivre le communiqué de la Commission épiscopale de l'information des renseignements pratiques ci-après :

La publication des travaux de la Centrale catholique du cinéma est réalisée sous différentes formes par les Editions « Pensée vraie », 112, rue de Richelieu, Paris, 2e. C. c. p. 6560-85.

1° *L'Index* des 6 000 films en exploitation avec l'indication de la cote morale, mais sans analyses. Prix : 100 francs franco.

2° Le Service de la mise à jour de la cote morale, liste bi-mensuelle des films sortis récemment, complément moral de *l'Index*, abonnement annuel : 500 francs.

3° Le tableau conçu pour *l'Affichage de la cote morale*, 80 francs. *Remarque :* pour la somme globale de 680 francs (100 + 500 + 80) on peut se mettre en mesure d'informer les paroissiens de la cote morale de tous les films.

Mais si l'on veut pouvoir faire davantage en procurant la justification de la cote morale, il est nécessaire de s'abonner aux *Fiches du Cinéma* et de se procurer le *Répertoire général* des films avec les analyses.

Les « Fiches du cinéma », cahiers de 20 fiches détachées, donnant chaque mois les études complètes de 20 films récents (abonnement annuel 850 francs).

Le *Répertoire général* des 6 000 films en exploitation et l'analyse des films de l'année. Année 1953-1954 : franco, 750 francs. Année 1954-1955 : franco, 750 francs. Ces derniers répertoires de 450 pages comportent, en outre, 40 pages sur l'apostolat dans le domaine du cinéma.

Ces diverses brochures ou abonnements doivent être demandés, non pas à la C. C. C., mais directement aux Editions « Pensée vraie », 112, rue de Richelieu, Paris, 2e, C. c. p. Paris 6360-85.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

LES CHRÉTIENS DEVANT LES PROBLÈMES D'AFRIQUE DU NORD

Déclaration de l'épiscopat algérien au sujet de l'insurrection de l'Aurès

La hiérarchie catholique se devait de rappeler les principes chrétiens devant l'insurrection qui s'est produite dans le massif de l'Aurès et la campagne de répression qui s'en est suivie. Voici la déclaration commune des trois évêques d'Algérie, S. Exc. Mgr Duval (Alger), S. Exc. Mgr Lacaste (Oran), et S. Exc. Mgr Pinier (Constantine) (1) *:*

Des événements douloureux troublent depuis plusieurs semaines la paix de l'Algérie. Préoccupés uniquement de répondre aux exigences de notre mission spirituelle, nous croyons nécessaire, après avoir demandé les lumières de Dieu, d'exprimer publiquement notre pensée :

1° Le premier devoir de l'heure présente est la prière. La paix est un don de Dieu. Le mal le plus profond dont souffre la société est l'oubli de Dieu. Une société sans Dieu ne peut que se désagréger. Nous exhortons tous les catholiques à redoubler de ferveur dans la prière, tout particulièrement pendant ces jours qui nous préparent à la fête de l'Imaculée Conception de la Vierge Marie. Une des intentions du Pape, dans l'institution de l'Année mariale qui va se terminer le 8 décembre, était d'obtenir du ciel « une paix solide, sincère et stable entre les peuples et dans les âmes ». Nous avons la ferme confiance que l'appel à la prière sera entendu, non seulement par les chrétiens, mais par tous les croyants. Rien n'est plus efficace que la prière pour rapprocher les cœurs, puisque la prière nous unit à Dieu, Créateur et Juge suprême de tous les hommes, unique Maître du monde.

2° Une des conditions essentielles de la paix véritable est la justice sociale. Nous ne voulons pas méconnaître les efforts qui ont déjà été faits en ce domaine, ni les difficultés d'ordre économique que rencontrent ceux qui s'appliquent à améliorer le sort des humbles, des pauvres et des malheureux. Toutefois, nous pensons que personne ne peut demeurer insensible à la situation tragique d'une partie importante de la population qui souffre de la faim et de la privation des choses les plus nécessaires à la vie, spécialement dans certaines banlieues des grandes villes et dans les régions déshéritées de l'Algérie. Comme nous l'avons déjà proclamé à plusieurs reprises, il est urgent d'intensifier la lutte contre la misère, le chômage, de remédier à l'insécurité de vie qui est celle du prolétariat ; il est urgent de travailler à relever le niveau de vie des régions sous-développées. Ces exigences sont celles de l'esprit communautaire qui doit régner entre les hommes que tant de liens unissent ; elles sont celles de l'ordre établi par le Créateur.

3° En toutes circonstances, mais tout spécialement dans les périodes difficiles comme celle que nous traversons, il importe, par-dessus tout, d'être fidèle aux exigences de la charité, c'est-à-dire de l'amour fraternel. Tout homme qui a la foi doit voir l'image de Dieu dans son prochain, quel qu'il soit. La grande loi entre les hommes, c'est la fraternité universelle. Cet amour fraternel commande le respect mutuel, l'estime, la compréhension, l'entraide ; il interdit les jugements précipités, le mépris, l'indifférence et toute forme d'égoïsme. Nous avons suivi avec beaucoup de satisfaction les efforts admirables réalisés pour établir une solide amitié entre chrétiens, musulmans et israélites. Nous avons vu cette amitié se manifester bien des fois par des gestes d'entraide spontanés et généreux, quelquefois héroïques, tout particulièrement à l'occasion du tremblement de terre qui a dévasté la région d'Orléansville. Nous avons pu constater que les événements récents n'ont pas entamé cette amitié qui est fortement ancrée dans bien des cœurs. Croire à l'amour fraternel, à son efficacité pour le progrès de la société, c'est rendre hommage à Dieu. Travailler à faire avancer la charité, c'est faire œuvre constructive.

(1) D'après la *Semaine Religieuse d'Alger* (2. 12. 1954).

Seize siècles après la naissance de saint Augustin, tous ceux qui le vénèrent doivent être fidèles à son message : « Où est la charité, se trouve aussi la paix ».

Le 29 novembre 1954.

† LÉON-ETIENNE DUVAL, *archevêque d'Alger.*

† BERTRAND LACASTE, *évêque d'Oran.*

† PAUL PINIER, *évêque de Constantine.*

En France, plusieurs évêques ont fait des déclarations sur les problèmes d'Afrique du Nord. Citons celle-ci de S. Em. le cardinal Gerlier, lors du pèlerinage des hommes à Notre-Dame de Fourvière, le dimanche 5 décembre dernier :

« Sur le problème des Nord-Africains, je répète ce que je vous ai dit déjà du devoir de se libérer de certaines préventions qui ne sont ni humaines ni surtout chrétiennes, de savoir réaliser notre grande obligation de solidarité fraternelle au service de ceux qui souffrent, de prendre enfin la résolution de voir le problème dans une vraie lumière chrétienne, que ne doit obscurcir aucune considération d'ordre humain. »

(*La Croix*, 7. 12. 1954.)

Et celle-ci de S. Exc. Mgr Chappoulie à la grand'messe de clôture de l'Année mariale à la cathédrale d'Angers, le même jour :

«... Il n'y a pas de race inférieure... Au regard de Dieu, tous les hommes sont égaux en droit, en dignité. C'est au chrétien de rappeler : « Ne cédez pas à l'esprit de rancune. »

Si vous avez fait du bien à certains peuples, c'est sur leur territoire que vous vous êtes établis. Ils ne vous y avaient pas appelés. Leurs droits sont imprescriptibles à côté des vôtres. Les mots de répression, de ratissage, d'exécution font mal aux oreilles d'un chrétien. Ils ne contiennent pas du tout le message que nous sommes chargés de porter. Si nous disions ces choses avec plus de précision que je ne puis et que je ne veux les dire dans une cathédrale, nous rendrions service à notre patrie. »

(*La Croix*, 7. 12. 1954.)

❍ ❍ ❍

Message à tous les chrétiens du Maroc

A l'occasion de Noël, le message suivant a été adressé par les chefs des différentes Eglises à tous les chrétiens du Maroc (1) *:*

Vous êtes en train de célébrer Noël !

Mais vous n'êtes pas seuls dans ce pays. Vous y êtes pour y apporter un esprit de paix !

Nous croyons utile et nécessaire de vous rappeler que Noël n'est pas une réjouissance quelconque, mais l'anniversaire du « Prince de la paix ».

La paix ne se construit pas dans la violence, la haine et la peur. Elle se construit par une attitude intérieure qui s'exprime par des actes de confiance et d'amour.

Nous vous exhortons à découvrir en chaque homme, quelles que soient sa nationalité, sa race et ses croyances, une créature aimée de Dieu, et à respecter en lui sa vie, sa personne et ses biens.

Il serait vain de célébrer Noël avec d'autres sentiments, en oubliant la parole de Notre-Seigneur : « Tout ce que vous avez fait à l'un de mes frères... nu, malade, prisonnier, c'est à moi que vous l'avez fait ! »

Nous prions Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous accorder cet esprit de paix. Que sa grâce repose sur vous en ce jour de Noël, et sur ce pays que nous aimons !

Mgr A. LEFEBVRE, *vicaire apostolique ;* pasteur JEAN FAURE, *président de l'Eglise réformée de France au Maroc ;* archimandrite IEROTHEOS, *vicaire du patriarche orthodoxe d'Alexandrie ;* pour l'Eglise orthodoxe russe : P. BASILE SOLNYCHKINE.

(1) D'après *Le christianisme au XXe siècle*, 13. 1. 1955.

Un appel de la Fédération protestante de France

Les délégués des Eglises protestantes françaises d'Afrique du Nord et de la Fédération protestante de France, réunis à Tunis le 1er novembre 1954, ont, de leur côté, publié ce communiqué (1) *:*

Les délégués des Eglises protestantes françaises d'Afrique du Nord et de la Fédération protestante de France, réunis à Tunis le 1er novembre 1954, partageant les soucis et les angoisses de tous ceux qui, quelle que soit leur origine ou leur appartenance, subissent directement les effets de la crise qui agite les pays où ils vivent, appellent les fidèles de leurs Eglises à la prière d'intercession pour tous les hommes leurs frères, et en particulier pour ceux qui ont la charge d'exercer l'autorité.

Ils rappellent aux représentants de l'Etat que si, selon l'Ecriture sainte, il leur appartient d'user de la force si ce recours est indispensable à la protection des personnes et des biens de tous les habitants, cet usage doit être accompagné de la décision de respecter les règles de la justice.

Ils expriment formellement le vœu que, dans les textes institutionnels en voie d'élaboration, soit assuré le respect de toutes les libertés fondamentales appartenant à tout homme, quelles que soient sa race, sa langue ou sa religion, et notamment celle de professer et de propager sa foi sans qu'il en puisse résulter pour lui aucune discrimination quant à l'exercice de ses droits civils, civiques et professionnels.

Ils prient le Dieu de tous les hommes, révélé en Jésus-Christ, de hâter l'heure où, dans la confiance, la compréhension mutuelle et la pratique de l'amour fraternel, les différentes fractions des populations d'Afrique du Nord pourront ensemble travailler à la solution des problèmes politiques, économiques et sociaux que pose l'état présent de leur pays.

(1) D'après *Le Service œcuménique de presse et d'information* (S. Œ. P. I.) du 26. 11. 1954.

QUESTIONS ACTUELLES

LES VŒUX DU NOUVEL AN A L'ÉLYSÉE

S. Exc. Mgr Marella a présenté les vœux du Corps diplomatique à M. René Coty

S. Exc. Mgr Marella, nonce apostolique en France et doyen du corps diplomatique, a exprimé en ces termes, à M. René Coty, les vœux des ambassadeurs et ministres accrédités auprès du président de la République :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous l'avez dit souvent et vous avez raison : « Je déteste les lieux communs. » Serait-il si téméraire de penser que l'occasion a dû vous être déjà plus d'une fois fournie de redire après un grand penseur de votre pays : « Quel supplice que celui d'entendre déclamer un froid discours ! »

Or, n'est-ce pas là chose naturellement à craindre lors de cérémonies consacrées par l'usage, et surtout de la part d'un de ces diplomates en qui l'opinion ne voit guère qu'un automate réglé de manière à débiter en toute circonstance la parole de rigueur ?

Heureusement, avec le progrès technique et le rétrécissement de notre planète qui en est résulté, cette notion classique est à retoucher. De nos jours, les décisions autrefois réservées aux ambassadeurs se font couramment au plan des chefs d'Etat ou, tout au moins, des ministres. Serait-ce pour autant « la fin des ambassades » ? Je croirais plutôt, pour ma part, à leur rajeunissement.

Le diplomate me semble avoir davantage de loisir pour se pencher avec une sympathie plus compréhensive sur le peuple vers lequel son gouvernement l'envoie ; il se trouve, par suite, plus à même d'en apprécier les qualités et les ressources, comme aussi les aspirations légitimes ; mieux outillé donc pour contribuer à cette harmonie, cette heureuse collaboration entre nations, sans lesquelles il ne saurait être de paix solide et durable.

Et me voilà, comme malgré moi, ramené à ce sujet de la paix sur lequel tout a déjà été dit et à tant de reprises. Mais puisque j'ai le privilège de vous présenter, Monsieur le président, les vœux collectifs des membres de ce corps diplomatique dont il ne m'appartient pas de faire l'éloge, mais qui est tout au moins l'un des plus nombreux qui soit au monde, il faut bien que je me fasse l'écho de ce que je crois être leurs sentiments communs : de ce que je sens vibrer dans toute conversation, de ce qui me frappe dans toute ligne tombée sous mes yeux, je veux dire cette communion mondiale actuelle dans une intense soif de paix, dans une anxiété non moins grande de ne pouvoir atteindre au terme de ses vœux.

Qu'il me soit donc permis de vous offrir, Monsieur le président, avec le témoignage de notre admiration — je dirais, si j'osais, de notre affection, — pour votre personne, qui incarne si dignement et si humainement à la fois les fortes et saines qualités de la nation française, nos vœux les plus ardents pour une réalisation toujours plus concrète, toujours plus parfaite de cette harmonie et intercommunication des peuples qui permettra au génie français de continuer, au profit du monde, ce rayonnement si glorieux à travers l'histoire.

C'est dans ces jours qu'il y a près de deux mille ans, la paix fut promise aux hommes de bonne volonté. De tels hommes deviennent maintenant chaque jour plus nombreux, tout particulièrement dans le pays dont vous présidez les destinées. J'y vois une garantie que nos vœux pourront, Dieu aidant, se réaliser.

Agréez, du moins, Monsieur le président, l'assurance de notre entière et dévouée collaboration dans la poursuite de ce noble objectif.

o o o

Réponse de M. le président de la République

MONSIEUR LE NONCE,

Le « rajeunissement des ambassades », c'est aussi le rajeunissement du langage diplomatique. Vous venez d'en donner un nouvel exemple. Ce n'est certes pas un « froid discours » que nous venons d'entendre, car vous y avez mis toute la délicatesse et la chaleur de vos sentiments. Ce n'est pas davantage un discours fait de « lieux communs » : né de la méditation, il nous convie à la méditation.

Je vous en fais compliment, Monsieur le nonce. Et je vous en fais aussi compliment, Messieurs les ambassadeurs et ministres, puisque ce rajeunissement, c'est votre fréquentation qui en a inspiré le constat à votre doyen.

Oui, la tâche des ambassadeurs est aujourd'hui plus vaste et plus difficile que jadis et que naguère. Il ne leur suffit plus de s'employer à pénétrer les desseins de quelques hommes d'Etat. C'est le peuple qu'ils doivent maintenant s'appliquer à connaître, dans la diversité, dans la complexité, dans la mobilité des intérêts, des idées et des sentiments. Et ce n'est pas encore le tout de leur mission, elle est aussi de mieux faire connaître aux pays où ils sont en poste les pays qu'ils ont l'honneur de représenter.

Se bien connaître les uns les autres, c'est se comprendre, et c'est déjà s'entendre. Jamais cette vérité ne fut plus vraie.

Vous vous êtes fait, disiez-vous tout à l'heure, Monsieur le nonce, l'écho des « sentiments communs » du corps diplomatique. Vous avez en même temps traduit les aspirations de tous les peuples. Tous veulent la paix, et pourtant tous craignent la guerre, ce qui est le pire danger, et je crois même le seul danger de guerre.

Dans cette double unanimité, quel saisissant contraste ! C'est que jamais les nations qui s'af-

frontent ne se sont aussi peu confrontées, alors que jamais solidarité plus essentielle n'a fait dépendre le sort des unes du sort des autres, même et surtout quand elles paraissent antagonistes, puisqu'elles sont du même coup plus directement menacées par la guerre, si l'on peut encore appliquer ce vieux mot à ce qui pourrait bien être une totale extermination.

Car nous voici aux approches de ce dilemme : ou la technique tuera la guerre ou elle tuera la civilisation, sinon le genre humain.

Cette technique, qui rend si proches les antipodes de notre globe, elle s'offre aux hommes pour les rapprocher aussi. En face de ses étonnants progrès, puissent les chefs responsables des puissances mondiales s'accorder bientôt pour n'y pas répondre par une régression qui, en fermant les frontières aux voyageurs comme aux esprits et aux cœurs, conduit à une ignorance mutuelle et à une mutuelle défiance.

Laissons les peuples aller vers les peuples, les idées à la rencontre des idées et le monde s'engagera enfin sur le chemin de la grande paix que les hommes ont bien méritée au long de ces grandes guerres par un prodigieux amoncellement de sacrifices et d'héroïsmes.

C'est le vœu et c'est l'appel que de toute sa ferveur la République française adresse à toutes les nations. Je ne saurais mieux, je pense, Monsieur le nonce, Messieurs les ambassadeurs, vous souhaiter pleine réussite dans la haute mission que vous remplissez avec une conscience et une aménité, dont, au nom du gouvernement comme en mon nom, je vous dis notre sincère gratitude.

Je vous prie de bien vouloir transmettre aux souverains et chefs d'Etat que vous représentez mes vœux les meilleurs et les plus cordiaux pour leur bonheur personnel. Veuillez, Monsieur le nonce, y ajouter une pensée particulièrement émue pour S. S. le Pape Pie XII qui, après nous avoir inspiré bien des inquiétudes et nous avoir donné l'exemple d'un si noble courage, vient une fois de plus d'appeler sur les hommes de bonne volonté le règne de la paix.



DISCOURS DE M. WLADIMIR D'ORMESSON
à la colonie française de Rome

M. Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège, recevant, le 1er janvier, la colonie française de Rome, a, dans le discours suivant, retracé ce qu'a été l'année 1954 de la France dans la capitale du monde catholique (1).

Monsieur le cardinal,
Monsieur l'ambassadeur,
Excellences,
Mes Révérendissimes Pères,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Vous trouverez naturel que ma première pensée et mes premiers vœux, en ce jour de l'an 1955, s'adressent à S. S. le Pape Pie XII dont la santé a été récemment l'objet de grandes anxiétés. L'émotion que cette inquiétude avait soulevée de toutes parts, et que notre pays a tout particulièrement ressentie, donne la mesure de la place que le Successeur du premier Apôtre occupe non seulement dans la chrétienté, mais dans le monde, et témoigne du respect et de l'attachement que la haute et rayonnante personnalité du Saint-Père a partout suscitée. Dieu merci, nous sommes maintenant rassurés. Il nous reste à demander à la Providence d'achever de rétablir une santé qui nous est chère et dont nous avons tous besoin. L'exemple d'énergie que donne le Saint-Père est d'ailleurs impressionnant. Au nom de la France, comme au nom de la colonie française de Rome, j'adresse de tout cœur à S. S. le Pape Pie XII, l'hommage respectueux de nos vœux chaleureux et fervents.

Ces vœux, au seuil d'une année que nous souhaitons tous paisible et féconde en heureuses entreprises, vous me permettrez de vous en offrir une large part, pour vos personnes, vos établissements, vos travaux et vos œuvres.

L'année 1954 de la France à Rome.

L'année qui s'est achevée hier laissera dans les annales de la Ville Eternelle de grands et purs souvenirs. Un siècle après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, ce fut une année consacrée tout entière au culte de la Vierge Marie intermédiaire élue entre Dieu et la condition humaine. Nous avons assisté à de splendides manifestations de foi. Des foules immenses sont venues de toutes les parties du monde, sauf, hélas ! de celles où l'avènement de l'humanité à la divinité a enlevé aux hommes leur liberté. Le point culminant de cette Année mariale fut la canonisation du Pape saint Pie X. L'épiscopat de France y fut très largement représenté. J'avais moi-même l'honneur d'être spécialement accrédité à cette occasion comme ambassadeur extraordinaire.

La France a eu sa part des glorieuses promotions de l'Eglise. Le 12 juin, un martyr de l'Océanie, le R. P. Chanel, de l'Ordre des Frères Maristes, a été élevé à la gloire des autels, et le 21 novembre nous avons assisté à la béatification d'un autre Français, le R. P. Moye, de la Société des Missions-Etrangères, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence.

La France, enfin, a eu l'honneur de recevoir, au cours de l'année 1954, trois légations pontificales. Celle confiée, pour la consécration de la basilique de Lisieux, à S. Em. le cardinal Grente, archevêque-évêque du Mans, mais que l'état de santé de l'illustre prélat ne lui permit pas d'accomplir et qui fut remplie par S. Em.

(1) Sous titres de *la D. C.*

le cardinal Feltin, archevêque de Paris. Celle attribuée à S. Em. le cardinal Gerlier, à l'occasion du Congrès marial de Lyon. Enfin, hier même, pour la clôture de l'Année mariale de Lourdes, la légation confiée à S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, dont on peut dire qu'elle fut triomphale, tant les populations françaises — que ce fût dans les Pyrénées ou à Paris — furent conquises par la séduisante personnalité et la chaleur d'âme de ce descendant direct de Pierre Léger, paroissien de Saint-Etienne-du-Mont, qui quitta sa bonne ville de Paris en 1654 pour tenter la grande aventure de l'autre côté de l'océan et que, trois siècles plus tard, presque jour pour jour, le Canada renvoyait en France sous la forme d'un cardinal de la Sainte Eglise Romaine et d'un légat pontifical.

A côté des grands événements qui se sont succédé dans la cité des Papes au cours de l'année 1954, vous me permettrez d'évoquer ceux qui se rapportent plus modestement et plus intimement à notre communauté française de Rome. C'est ainsi qu'il m'est agréable de saluer ici le nouveau et distingué recteur de notre église de Saint-Nicolas-des-Lorrains, Mgr Glorieux, qui a succédé au très regretté Mgr Fourier-Bonard. Je voudrais également attirer votre attention sur un fait particulièrement satisfaisant. Il a trait aux relations culturelles qui unissent la France au Saint-Siège, et l'honneur en revient à l'Ecole française de Rome. Je veux parler de la publication des Registres des Papes des XIIIe et XIVe siècles. Entreprise à l'époque où Mgr Louis Duchesne offrait au monde savant le *Liber pontificalis*, et où, en collaboration avec M. Paul Fabre, il publiait le *Liber censuum* de l'Eglise Romaine, les Registres de notre Ecole de Rome comptent parmi ses collaborateurs de grands noms de l'érudition française. Deux chapelains de Saint-Louis-des-Français y ont apporté leur collaboration : l'un, Mgr Jean-Marie Vidal, qui fut conseiller canonique de cette ambassade ; l'autre, M. l'abbé Guillaume Mollat, qui, après avoir été pendant un quart de siècle professeur à l'Université de Strasbourg, appartient à l'Institut de France.

Les dures années de la deuxième guerre mondiale amenèrent une interruption. Mais, dès que notre Ecole de Rome put rouvrir ses portes, la publication des Registres pontificaux redevint un souci constant de ses directeurs successifs : M. Albert Grenier et M. Jean Bayet. Comme autrefois, les « majors » de Normale supérieure, des Hautes Etudes, et surtout ceux de notre Ecole nationale des chartes, se remirent silencieusement à leur tâche. Les volumes dont on avait dû suspendre la publication ont été en grande partie achevés. Mais comprenant — selon la profonde parole d'un théologien du XVIe siècle — que l'on ne peut conserver sans créer, le directeur et les membres de l'Ecole française se sont attaqués à une nouvelle tranche de l'œuvre entreprise. Leur choix s'est porté sur la correspondance du bienheureux Urbain V. Les « Lettres dites communes » de ce Pontife représentent une masse de quelque 50 000 documents en grande partie inexplorée. Elles concernent toute la chrétienté du moyen âge à son déclin et intéressent aussi bien la Suède que l'Angleterre, la France que le Portugal. Grâce à la remarquable impulsion de M. Jean Bayet, la réalisation de ce travail est entrée dans sa phase active. Le premier fascicule, renfermant plus de 1 500 lettres, a déjà été publié il y a quelques semaines, à Paris ; deux autres sont prêts pour l'impression, et je ne crois pas être téméraire en vous assurant, ce soir, que, dans l'avenir, les « majors » de nos grandes Ecoles ne failliront pas à leur tâche.

Puisque nous sommes sur le terrain culturel, laissez-moi vous indiquer encore qu'au cours de l'année scolaire 1953-1954, notre Centre d'études Saint-Louis-des-Français a vu s'accroître notablement le nombre de ses lecteurs et les prêts de livres. La bibliothèque compte maintenant environ 6 000 ouvrages récents et s'enrichira bientôt d'un nouveau fonds de 800 volumes. L'importance de ce fonds exigeait un classement qui a été accompli en période de vacances, selon le système décimal de l'U. N. E. S. C. O., récemment adopté pour les sciences religieuses.

Le dépouillement bibliographique des publications des sciences religieuses, qui est le meilleur moyen de choisir des livres, est terminé et permettra la publication, en 1955, de deux nouveaux volumes du *Répertoire général des sciences religieuses* afférent aux années 1951-1952. Les cours de français institués par l'infatigable P. Darsy, grâce à la méthode « Assimil » sur disques, connaissent une certaine faveur qui, je l'espère, ira en grandissant dans les milieux ecclésiastiques romains. Une discothèque de musique religieuse a été récemment créée qui permettra par un système de prêts de faire entendre et apprécier nos auteurs et nos éditions. Enfin, le 28 octobre dernier, nous inaugurions, à côté de l'église Saint-Louis-des-Français, la nouvelle librairie Lifra, constituée par un important groupement d'éditeurs catholiques français, et les premiers résultats de cette entreprise, dus à l'énergique impulsion de ses directeurs, sont des plus encourageants.

La situation internationale, la coexistence.

Messieurs,

Lors de notre dernière réunion, le 14 juillet 1954, à la veille des grandes Conférences diplomatiques qui se sont succédé au cours de l'été, je vous disais : « Il n'existe pas de sécurité totale, mais il y a des degrés dans l'insécurité, et si la France laissait passer l'occasion que lui offrent des circonstances exceptionnelles d'assagir la majeure partie de l'Allemagne en la liant à un système qui rend l'Occident solidaire, elle prendrait de telles responsabilités que notre histoire n'en connaîtrait peut-être pas de plus lourdes. Soyons sûrs, d'ailleurs, qu'en tout état de cause, cette responsabilité négative, la France ne la prendra pas. Souhaitons que dans le plus proche délai possible elle trouve le moyen de mettre raisonnablement en œuvre, avec ses autres partenaires, ce système de défense commune qui constitue le meilleur moyen de garantir — autant qu'il

est possible ici-bas — le présent et l'avenir de la paix.

Après de grandes vicissitudes qui, jusqu'à hier, nous ont tenus en haleine, la raison a fini par avoir raison, et les vœux que nous formions le jour de notre Fête nationale sont satisfaits. Nous pouvons en féliciter notre président du Conseil qui, pour remporter une victoire, qui était celle de l'intérêt national bien compris et du bon sens, n'a ménagé ni ses efforts ni sa peine. Il ne s'agit plus maintenant d'épiloguer sur des controverses qui appartiennent au passé. La France ayant donné adhésion à l'organisation de l'Europe occidentale, il s'agit désormais de mettre cette organisation en marche et de resserrer le plus possible les liens de ceux qui la composent. Il faut aussi — l'Occident ayant enfin coordonné ses forces — faire en sorte que cette cohésion, résolument pacifique, consolide elle-même résolument la paix. Le bon équilibre du monde ne peut que s'en trouver renforcé.

Il est vrai que le mot « équilibre » est devenu quelque peu suspect. Il rend, dit-on, un son rétrograde. Mieux vaut parler de « coexistence ». C'est le terme à la mode. Car il y a une mode des mots, en sociologie comme en littérature, et l'on se livrerait à des observations psychologiques savoureuses en étudiant les raisons pour lesquelles un mot tombe en disgrâce et un autre fait recette. « Coexistence », voilà donc qui est parfait ! Mais qu'est-ce que cela signifie au juste ? Est-ce dire que l'on souhaite que les deux vastes groupements qui se sont progressivement constitués — l'un appelant l'autre, car la nature humaine a horreur du déséquilibre — doivent désormais vivre paisiblement côte à côte ? Qui, dès lors, ne serait pas partisan — et même passionnément — de la « coexistence » ? Qui ne chercherait pas avant tout à en assurer le maintien ? Je me permettrai de faire observer, toutefois, que, tel M. Jourdain qui découvrait avec ravissement qu'il faisait de la prose en parlant, nous avons le droit de penser que cette « coexistence » nous la pratiquons en fait depuis déjà près de dix ans...

C'est donc qu'il faut concevoir ce dernier mot dans un sens plus développé. La « coexistence » signifierait quelque chose de plus que le tranquille voisinage. Elle sous-entendrait une sorte d'interpénétration ; elle postulerait le respect réciproque des droits et des intérêts.

Ah ! combien une telle interpénétration serait alors nécessaire ! Car, jusqu'ici, il existe bien une pénétration, mais à « sens unique », et cette unilatéralité rend même la « coexistence » singulièrement avantageuse d'un côté et singulièrement risquée de l'autre. Quant au respect des droits et des intérêts, ici encore il serait bien nécessaire qu'il devînt réciproque, car, dans divers secteurs du monde, certaines expériences que nous avons faites et que nous ne connaissons que trop ont été, hélas ! cruelles...

Ainsi, si l'on veut donner au mot « coexistence » un sens plus substantiel, plus constructif que ne le comporte celui d'équilibre, il faut, en effet, qu'une très considérable transformation s'accomplisse et sur le plan de l'interpénétration et sur celui du respect réciproque des droits et des intérêts des deux parties en cause. Mais une telle transformation dépend-elle de nous ? Et si nous l'appelons de tous nos vœux, pouvons-nous espérer que la seule substitution du mot « coexistence » au mot « équilibre » l'amènera dans les faits ?

Messieurs, je ne voudrais pas jeter une note un peu sceptique dans le débat, surtout en ce début d'année où tout semble neuf et possible. De toutes mes forces, je crois que les efforts doivent être entrepris sans compter dès qu'il s'agit de travailler à la paix. Je crois seulement que, dans l'intérêt même de cette cause sacrée, il faut voir les choses telles qu'elles sont et non point telles qu'on voudrait qu'elles fussent. Et je crois encore qu'il faut éviter, en chargeant de trop d'espoir certains mots, de créer de dangereuses confusions.

Car, s'il y a une conception de la « coexistence » qui est juste et bienfaisante, il y en a une autre qui ne me paraît ni juste ni bienfaisante, c'est celle qui conduirait à une sorte de conception résignée et, somme toute, satisfaite du monde actuel. Or, il n'est pas vrai que le monde actuel soit satisfaisant, et il n'est pas possible que nous nous résignions à certaines de ces plus criantes injustices.

Pour ne parler que de l'Europe qui est, si je puis dire, notre famille et notre maison, nous savons bien qu'il s'y trouve encore plusieurs nations, et de vraies nations, possédant de grandes traditions, une grande personnalité, une grande âme, et qui — bien que la guerre soit terminée depuis près de dix ans — n'ont toujours pas recouvré leur liberté. Nous savons bien que ces nations auraient un visage différent, une voix différente, une vie différente si, tout en restant en termes étroits et cordiaux avec leurs puissants voisins — car le régime politique des uns ne regarde pas le régime politique des autres, — elles avaient conservé l'indépendance à laquelle chaque véritable nation a le droit le plus sacré.

Nous savons bien que tant que ces iniquités subsisteront, les nations libres n'auront pas leur conscience en repos. Or, dans le bloc des nations occidentales, nous avons la prétention d'être des nations libres, et nous faisons même de cette liberté le premier principe de notre idéologie politique. Que nous dit alors notre conscience quand nous pensons à ces peuples si proches de nous, et par la distance et par l'esprit, qui sont de la même famille que nous, qui sont comme nous pénétrés de la même civilisation chrétienne, auxquels nous sommes unis par tant de liens séculaires et qui, ne sachant plus ce que c'est que d'avoir le droit d'être une nation indépendante, doivent, par moments, se demander avec angoisse s'ils sont ensevelis à jamais dans leur condition d'esclaves ?

Ah ! Messieurs, je ne veux certes pas, croyez-le, prêcher je ne sais quelle inhumaine croisade. La seule croisade valable, c'est celle de la paix. Mais la paix, la vraie paix postule aussi la liberté, et quand on parle de « coexistence » en cherchant à mettre dans ce terme quelque chose de plus que l' « équilibre », voilà ce que l'on ne devrait jamais oublier.

Vous avouerai-je que ce qui m'apparaît alors le plus grave et le plus inquiétant dans les temps où nous sommes, c'est ce lent engourdissement, cette sorte d'ensablement progressif des idées qui ont pourtant constitué le principal moteur des peuples pendant des générations ? Certes, on se réclame encore de ces idées, de ces principes, mais on n'y croit plus — ah ! le totalitarisme a bien grippé les ressorts spirituels depuis vingt ans ! — ou bien, et peut-être surtout, les problèmes que ces idées soulèvent sont si écrasants qu'on se résigne à les minimiser, l'on fait semblant de les ignorer, l'on cherche même, sous le couvert d'un faux irénisme ou d'une fausse conception de la vie moderne, à les justifier.

Eh bien, non ! Je ne crois ni digne de la civilisation dont nous nous prévalons ni profitable à la paix que nous voulons consolider, cette accoutumance, cette résignation, je dirais presque cette trahison. Je crois que les nations restées libres doivent plus que jamais affirmer le droit de chaque nation à sa liberté. Je voudrais que de l'Occident s'élevât constamment une clameur si forte pour rappeler à ceux qui les violent ces vérités fondamentales, que cette clameur fût perçue même par ceux qui ne peuvent plus entendre. Je voudrais qu'une telle clameur, s'amplifiant au fur et à mesure que se prolonge l'iniquité, finisse par devenir, par son insistance, par sa passion, l'une des données maîtresses du problème international. Et je prétends que cette condition est même indispensable à la recherche d'une saine solution du problème de la « coexistence ». Car il ne peut pas y avoir de « coexistence » dans le sens large de ce mot, si, de part et d'autre, l'on garde la liberté de plusieurs nations sur la conscience. Ou bien alors sachons nous contenter de la vieille notion matérielle d'équilibre. Veillons pour notre part à ce qu'elle prenne tout son poids.

Peut-être est-ce dans le haut lieu spirituel où nous sommes que ces préoccupations et ces dangers prennent leur valeur réelle, leur vrai sens. Dans la magnifique liturgie du sacre des évêques, le pontife consécrateur, appelant les grâces divines sur le nouvel élu, prononce, entre beaucoup d'autres, ces paroles qui sont les paroles mêmes de la civilisation : « Qu'infatigable au dehors, il conserve en soi la ferveur de l'esprit ; qu'il haïsse l'orgueil ; qu'il aime l'humilité et la vérité, ne la trahissant jamais sous l'effet des louanges ou de la crainte. Qu'il ne fasse pas des ténèbres de la lumière, ni de la lumière des ténèbres ; qu'il n'appelle pas bien le mal, ni mal le bien. »

Messieurs, tous, et surtout ceux qui comme nous ont l'ambition d'être les défenseurs de l'idée de liberté, nous avons besoin de nous retremper dans ces vérités éternelles. Parce que nous vivons dans un monde désaxé où l'on ne sait plus souvent de quel côté souffle l'esprit, où les voix discordantes, les égoïsmes hypocrites, les passions exaspérées altèrent la juste vision des choses, nous avons besoin de retrouver les notions fondamentales, en dehors desquelles il n'y a que confusion, glissements, désastres et souffrances. Puisse cette nouvelle année verser moins de passion dans les cœurs et mettre plus d'ordre dans les esprits. Puisse la France, qui joue un rôle essentiel dans la garde séculaire des valeurs spirituelles sans lesquelles la vie ne vaudrait pas d'être vécue, rester, avec son clair génie, plus fidèle que jamais à sa vocation.

Le syndicalisme espagnol n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Pildain, évêque des Iles Canaries

Le syndicalisme espagnol, imposé par l'Etat, ignoré d'ailleurs des grands syndicats internationaux, semble être fort impopulaire dans le pays. Le danger serait de laisser s'accréditer la croyance que cette forme de syndicat serait conforme à la doctrine sociale de l'Eglise et de laisser interpréter le silence de l'Eglise sur ce point comme une approbation tacite. Dans la lettre pastorale ci-après, S. Exc. Mgr Pildain y Zapiain, évêque des Canaries, écarte toute équivoque : le syndicalisme espagnol n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise, il n'a d'ailleurs de syndicalisme que le nom, car il n'est à même ni de représenter, ni de défendre les intérêts légitimes des travailleurs. Cette lettre pastorale a circulé clandestinement sous forme de feuilles polycopiées. La presse espagnole, y compris la revue Ecclesia *qui est exempte de la censure, a fait le silence le plus complet sur elle, n'en mentionnant pas même l'existence.* (1)

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE. Les notes sont de la *D. C.*

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

A l'occasion de la récente conférence prononcée par l'éminent sociologue P. Brugarola, S. J., lors de l'ouverture des cours de l' « Institut social Léon-XIII » sur « le syndicalisme actuel et la doctrine sociale de l'Eglise », on a parlé publiquement dans notre diocèse de la catholicité des syndicats actuels, en essayant d'utiliser le silence même de la hiérarchie catholique sur ce point, au profit de cette catholicité.

La question exige, vous le comprendrez, notre intervention épiscopale, car nous devons veiller, comme c'est notre devoir, sur les âmes qui nous ont été confiées.

Etant donné l'indéniable aversion qui existe dans des secteurs importants du travail à l'égard des syndicats espagnoles actuels, le problème que crée leur catholicité ou leur non-catholicité a des conséquences on ne peut plus graves.

Si, en effet, les syndicats répondent pleinement aux normes de la doctrine sociale catholique, il

faut envisager sereinement l'hostilité qu'ils suscitent réellement en de nombreux secteurs, car pareille hostilité n'aurait pas sa raison d'être.

Mais si, au contraire, le système syndical en vigueur aujourd'hui en Espagne n'est pas pleinement d'accord avec la doctrine sociale de l'Eglise, le fait de le désigner et de le qualifier faussement de catholique équivaudrait à faire retomber injustement sur l'Eglise tout le côté odieux qu'il suscite, en la rendant proprement responsable d'actes ou d'interdictions que non seulement elle n'approuve pas, mais encore qu'elle réprouve formellement.

Il se passerait alors quelque chose d'analogue à ce que nous dénoncions dans d'autres lettres pastorales concernant l'imprudente et nocive tentative de vouloir convaincre les gens que ce qu'ils ont sous les yeux est la véritable réalisation de la doctrine de l'Eglise en matière sociale. Car s'obstiner à dire aux ouvriers en chômage forcé, sans salaire ou sans subside, ou à ceux qui, bien que salariés et aidés, ont un standard de vie nettement insuffisant — attendu que leurs ressources ne sont pas adaptées au coût très élevé de la vie — et qui, en même temps, regardent avec une juste indignation certains de leurs compatriotes étaler leur faste et leur luxe cyniquement provocateurs ; s'obstiner, disons-nous, à proclamer devant ces malheureux que la situation ou le régime dans lesquels ils vivent est l'authentique réalisation des Encycliques des Papes, équivaut à leur enfoncer dans le cœur le poignard de la désillusion définitive concernant tout ce qu'ils peuvent espérer de l'Eglise et de ses enseignements, et à les pousser, sous l'effet du sombre désespoir, dans les abîmes du communisme ou de l'anarchie.

Quelque chose d'aussi lamentable pourrait se produire si l'on s'obstinait à attribuer le qualificatif de catholiques aux syndicats espagnols actuels, alors qu'il résulterait que, non seulement leur activité, mais encore leur ligne légale elle-même, ne sont pas pleinement conformes à la doctrine sociale de l'Eglise.

Le sont-ils, ou non ? Comme vous le voyez, le problème revêt une très grave importance. Il y va du bien des âmes, des droits de la vérité et du prestige de l'Eglise.

Nous n'avons pas eu la bonne fortune de nous procurer la conférence ci-dessus mentionnée du P. Brugarola. Par contre, nous avons là, sur notre table, un magistral article signé de son nom, publié dans la grande revue « *Razon y Fe* », qui projette une abondante lumière sur la question et fournit des indications sûres, qui sont autant de prémisses d'où découlent logiquement des conclusions permettant de résoudre entièrement le problème.

L'article est intitulé : « L'évolution du syndicalisme et la réglementation du travail. » L'auteur, après avoir exposé l'évolution syndicale des conditions de travail, rappelle avec une énergique concision le postulat fondamental de la loi naturelle et de la doctrine de l'Eglise en cette matière. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« La loi naturelle et la doctrine de l'Eglise disent que les associations professionnelles sont dotées d'une autonomie propre et d'une autorité propre, subordonnées toujours au pouvoir de l'Etat ; or, on ne respecte pas cette autonomie ni cette autorité quand on ne respecte pas le pouvoir réglementaire découlant du concept même d'une institution née du sein même de la vie sociale, qui n'a pas été créée par l'Etat, bien que celui-ci lui ait donné son cadre juridique. »

C'est précisément ce que ne respecte pas l'Etat espagnol. « En Espagne — nous citons toujours, — l'Etat a cru que la vie du travail ne doit pas être laissée aux mains des intéressés eux-mêmes, pour éviter que ce soient eux qui réglementent, par l'intermédiaire de leurs représentants, les conditions du travail. Un décret, en date du 29 mars 1941, rappelait, en effet, que la réglementation du travail incombe à l'Etat. La loi du 16 octobre 1942 fut plus absolue encore ; en voici deux articles :

« ARTICLE PREMIER. — Toute la matière relative à la réglementation du travail, entendue comme règlement systématique des conditions mêmes auxquelles doivent être soumis les rapports de travail convenus entre les employeurs et leur personnel et les différentes branches et activités, sera fonction exclusive de l'Etat, fonction qui sera exercée, sans délégation possible, par le département ministériel du travail, et au sein de ce département, dans les conditions établies dans la présente loi, par la direction générale du travail. »

« ART. 20. — Seront nuls et sans aucune valeur ni efficacité, étant juridiquement inexigibles, les accords adoptés dans cette sphère de réglementation du travail par n'importe quels autres organismes et autorités autres que le ministère du Travail, et qui peuvent signifier une ingérence dans ses pouvoirs exclusifs en matière de modification totale ou partielle des conditions de travail, dans une industrie ou dans une localité déterminée. »

« En face de cette très grave diminution des pouvoirs syndicaux que suppose cette loi, les travailleurs espagnols réagirent dans leurs Congrès nationaux de novembre 1946 et de mars 1951. »

Entre autres raisons invoquées par eux contre ladite loi, et que le P. Brugalora approuve, c'est que son caractère impératif est loin d'être conforme à la nature du contrat qui doit être à la base de la réglementation des relations du travail, en vertu du respect de la personne humaine, et ils allèrent même jusqu'à insinuer que, s'il est réduit aux simples fonctions d'informer et de proposer, le syndicat n'a nul besoin d'exister.

Tout fut inutile. L'Etat espagnol maintint obstinément son système syndical, d'après lequel c'est l'Etat et l'Etat seul, sans délégation possible, qui dicte les règlements relatifs aux conditions de travail, jusque dans les détails.

Et c'est précisément en se référant à ce système syndical aujourd'hui en vigueur en Espagne, que le P. Brugarola a démontré rationnellement les propositions suivantes, que nous allons transcrire ci-après avec preuves à l'appui.

« 1° Le système n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise.

Il y a un principe de philosophie sociale qui est évident. « Ce serait commettre une injustice — dit l'Encyclique *Quadragesimo anno* — et en même temps troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes... Que l'autorité publique abandonne donc aux groupe-

ments de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir, diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. » (1)

C'est pourquoi nous croyons tout le contraire de ce que dit l'article 20 de la loi citée plus haut : les organismes syndicaux, en réglementant le travail, ne s'ingèrent pas dans les pouvoirs exclusifs de l'Etat, mais c'est l'Etat qui, en réglementant dans tous ses détails le travail, s'ingère dans les pouvoirs exclusifs de l'organisation syndicale. Si l'Etat doit respecter les droits et les possibilités des individus, pour la même raison il est tenu de respecter les droits et les possibilités des corporations inférieures à lui.

Dans sa lettre à la Semaine sociale de France de 1947, le Pape dit que : « Les activités et services de la société doivent avoir un caractère « subsidiaire » seulement, pour aider ou compléter l'activité de l'individu, de la famille, de la profession. » (2) Et, dans son discours du 11 mars 1945, il déclare : « La fin essentielle de l'organisation syndicale est de représenter et de défendre les intérêts des travailleurs dans les contrats de travail. » (3) Dans son allocution du 1er juin 1941, le même Pape dit : « Le devoir et le droit d'organiser le travail du peuple appartiennent avant tout à ceux qui sont immédiatement intéressés : employeurs et ouvriers. Que si ensuite eux ne remplissent pas leur tâche, ou ne peuvent le faire par suite de spéciales circonstances extraordinaires, alors il rentre dans les attributions de l'Etat d'intervenir sur ce terrain du travail. » (4)

C'est pourquoi une loi qui interdit aux uns et aux autres ou à leurs représentants d'élaborer le premier élément de l'organisation du travail, comme la réglementation des conditions de travail, équivaut à déclarer leur incapacité permanente.

« 2° Le système s'inspire d'une tendance marxiste.

Les socialistes attribuent la mission de réglementer le travail à l'Etat. Cela revient à dire que l'économie et les relations de travail qu'elle comporte sont quelque chose qui appartient essentiellement aux institutions de l'Etat. Le Pape Pie XII affirme le contraire dans son discours du 7 mai 1949 : « L'économie — pas plus d'ailleurs aucune autre branche de l'activité humaine — n'est de sa nature une institution d'Etat ; elle est, à l'inverse, le produit vivant de la libre initiative des individus et de leurs groupes librement constitués. » (5)

Le système suppose d'une certaine manière que tous les travailleurs sont des fonctionnaires de l'Etat. L'auteur même de l'article cité affirme que le système espagnol assimile le travailleur au fonctionnaire public. C'est justement ce que veut le marxisme : socialiser tous les moyens de production, afin que tous les travailleurs soient des fonctionnaires de l'Etat. Si, à un moment donné, l'Etat s'appropriait tous les moyens de production, il n'apporterait aucune modification dans un système qui s'attribue déjà exclusivement le pouvoir de réglementer le travail dans tous ses détails ; il n'aurait plus qu'à ajouter aux règlements le traitement qui serait attribué au chef de l'entreprise nommé par l'Etat...

« 3° Le système paralyse la tendance vers une juste évolution sociale.

Nous avons déjà signalé que la doctrine sociale de l'Eglise demande que le syndicat horizontal évolue vers la zone verticale, c'est-à-dire vers la corporation, afin que précisément ainsi ses fonctions soient fécondes, que s'accentue la collaboration des classes, que soit réalisé un meilleur ordre du bien public et que l'Etat se décharge de certaines fonctions. Cependant, du fait que l'Etat s'attribue exclusivement le pouvoir de réglementer le travail, le passage du syndicalisme horizontal au vertical est marqué par un châtiment infligé aux fonctions que remplissait auparavant, d'une certaine manière, le syndicalisme horizontal. Les perspectives du catholicisme social rendent possible le paradoxe d'une organisation syndicale verticale ou corporative ayant moins de fonctions que lorsque cette organisation était dans la phase horizontale.

En conséquence, le verticalisme se réduit à une pure déclaration verbale et de forme, mais sans contenu réel. L'union des classes ne s'obtient pas par des déclarations de principes, mais par une concorde et une collaboration effectives. Dans un système dans lequel l'Etat fixe tout, les parties intéressées n'ont pas grand'chose à faire et leur collaboration est nulle, car il est inutile qu'elles se mettent d'accord sur quelque point. Un accord de pure convention ou de pure forme, qui n'entraîne aucune décision effective, est incapable d'unir les classes. Avec ce système, on n'aboutit au cours des années à aucun progrès social dans le sens de la compénétration des classes... »

« 4° Le système rend inefficace l'organisation syndicale.

Le syndicat, s'il veut avoir une vie profonde, doit s'employer énergiquement à sa tâche essentielle dans la fonction professionnelle. Si on lui enlève le pouvoir de décision concernant les conditions de travail, la fonction sociale et professionnelle est non seulement stérile, mais encore sans âme. La privation de cette fonction affecte surtout les travailleurs. Et puis, il est impossible qu'ils mettent leur confiance en un pareil syndicalisme. L'histoire et la philosophie syndicale démontrent que le syndicat est né et vit, afin de pouvoir prendre lui-même ses déterminations dans les questions relatives aux conditions de travail. Si on le dépouille de ce pouvoir, on lui soustrait par là même sa sève vivifiante, on le condamne à une vie languissante et on ne parvient à le mettre en mouvement qu'au moyen de stimulants étrangers à la fonction syndicale. »

« 5° Le système discrédite la ligne administrative syndicale.

Afin de ne pas reconnaître au syndicat sa fonction de réglementation en matière de travail, on invoque la pénible expérience espagnole des anciennes Commissions paritaires et des jurés mixtes. Mais ces désordres ne découlaient pas du principe

(1) Cf. *D. C.*, n° 569 (6 juin 1931), col. 1427.
(2) *D. C.*, n° 997 (17. 8. 1947), col. 1028.
(3) *D. C.*, n° 939 (27. 5. 1945), col. 390.
(4) Radiomessage *La Solennità* (*D. C.*, n° 969, 21 juillet 1946, col. 795).
(5) Cf. *D. C.*, n° 1044 (5 juin 1949), col. 715.

que la profession organisée doit se gouverner elle-même, en déterminant ses conditions de travail, ils étaient surtout le fait de l'autorité publique...

Il est certain qu'en enlevant tout pouvoir de décision aux ouvriers et aux patrons, on supprime par là toutes les occasions de friction ; mais la paix ainsi obtenue n'est ni profonde ni éducative ; elle n'est qu'apparente, semblable à la paix des organismes anémiques, à la paix du cimetière. »

Voilà ce que dit le P. Brugarola.

Et maintenant, récapitulez les points si rationnellement exposés par ce conférencier et demandez-vous :

Peut-on parler vraiment de catholicité à propos d'un système syndical qui n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise ; qui s'inspire d'une tendance marxiste ; qui paralyse la tendance vers une juste évolution des fonctions syndicales ; qui ne reconnaît pas les droits légitimes des syndicats, leur fonction spécifique et qui est incapable de mener à une paix authentique, à une concorde et à une collaboration effectives entre les différentes classes de la société ?

Peut-on continuer de parler de catholicité d'un système syndical si complètement soumis à une loi, comme celle citée plus haut, et au sujet de laquelle les ouvriers syndiqués eux-mêmes, dans un des Congrès nationaux rappelés ci-dessus, ont osé dire au gouvernement qu'elle n'accorde pas le respect dû à la personnalité humaine, qu'enseigne et défend l'Eglise avec un courage si apostolique ?

« La fin essentielle de l'organisation syndicale, disait le Saint-Père, la fonction propre du syndicat, est-il ajouté dans une lettre écrite en son nom, sont de représenter et de défendre les intérêts légitimes des travailleurs dans les contrats de travail. » Peut-on, en conséquence, attribuer à ces organismes privés de leur fin essentielle, de leur fonction propre, non pas le qualificatif de catholiques, mais simplement le nom de syndicats ?

Nous terminons.

« Nous sommes persuadé — écrivait dans une de ses grandes Encycliques notre Saint-Père — que le principal devoir que Nous imposent Notre charge et Notre temps est de rendre témoignage à la vérité avec une apostolique fermeté. Ce devoir implique nécessairement l'exposition et la réfutation des erreurs et des fautes des hommes qu'il faut connaître pour que soit possible le traitement et la guérison : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous délivrera. » (*Joan.* VIII, 32.) Pour accomplir notre devoir sur ce point Nous ne devons pas Nous laisser influencer par des considérations terrestres, ni arrêter par des défiances et des oppositions, des refus et des incompréhensions, ni par crainte des malentendus et des fausses interprétations. » (1)

Il y a là tout un programme pour tous ceux qui, même dans un secteur incomparablemnt plus réduit, ont reçu cependant la mission divine de témoigner de la même manière, en leur propre personne et avec un courage apostolique en faveur de la vérité.

Voilà pourquoi nous avons voulu écrire cette courte lettre pastorale, bien que nous prévoyions la méfiance et les contradictions, les dénégations et les incompréhensions, les jugements injustes et les fausses interprétations, auxquels peut donner prétexte notre très modeste intervention épiscopale.

(1) Encyclique *Summi Pontificatus* (*D. C.*, n° 907 [5. 20. 1939], col. 1256).

Nous vous bénissons tous cordialement, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Da Las Palmas, Gran Canaria, 4 nov. 1954.

† ANTONIO, *évêque des Canaries.*

P. S. — Les pages qui précèdent étaient déjà écrites et linotypées lorsque nous avons reçu le dernier numéro de la revue *Fomento social*, qui renferme une ample référence à la conférence du P. Brugarola, dans lequel, ainsi que nous le supposions, son-auteur, non seulement ne rectifie pas, mais encore corrobore les passages de son article que nous avons transcrits. Il le fait en termes profonds. En voici quelques-uns :

« ... Cependant, la tâche primordiale pour le syndicat est d'assurer l'exercice de sa fonction concernant la réglementation des conditions de travail. Comme le dit Pie XII, la fin essentielle du syndicat est la représentation et la défense des intérêts des travailleurs au moyen des contrats de travail.

Quant aux autres activités syndicales que l'on voudra conserver..., on pourrait y parvenir de la même manière, par l'intermédiaire d'un service d'encadrement et d'assistance du travail. Mais une telle organisation ne saurait jamais traiter avec dignité et sur un pied d'égalité avec les autres syndicalismes si nombreux qui existent dans le monde. »

« Sans fonction syndicale, ne peut exister le problème de l'unité ou de la pluralité syndicale ; car, qu'il y ait un ou plusieurs syndicats pour chaque branche économique, sans fonction, ils sont tous inefficaces, ils sont tous squelettiques... »

« Que l'on ne dise pas que la réglementation administrative est un pas en avant ; qu'on ne qualifie pas non plus de progrès social le système où l'on reconnaît aux syndicats le pouvoir d'établir des normes et qu'on n'y voie pas là une supériorité sur le régime économique libéral... Pie XII disait, dans son discours du 7 mai 1949 : « L'économie, pas plus d'ailleurs qu'aucune autre branche de l'activité humaine, n'est de sa nature une institution d'Etat, mais, au contraire, un produit vivant de la libre initiative de l'individu et de groupes librement constitués. » (1)

« Par là, on ne nie pas le droit et l'obligation qu'a l'Etat d'intervenir dans le monde du travail. Léon XIII, Pie XI et Pie XII ont parlé des divers aspects de cette intervention... Cependant, entre cette intervention et la fixation de tous les salaires et traitements pour les milliers de travailleurs et d'employés de toutes catégories qui travaillent au sein de l'Etat, à titre institutionnel, il y a un abîme. »

« Une politique érigée ainsi en institution suppose l'annulation absolue du secteur ouvrier du syndicalisme, surtout quand on ne lui accorde que la faculté de faire des propositions, faculté dont tout le monde peut jouir sans qu'il soit besoin de syndicat ; quand juridiquement et pratiquement sont barrés les chemins vers l'amélioration des applications ; quand, en tout cas, l'initiative des améliorations est accordée unilatéralement au secteur patronal du syndicalisme, et cela au grand détriment de la structure corporative verticale. »

« Il faut répéter une fois de plus ce principe de philosophie chrétienne qui doit inspirer tout gouvernant catholique : « Ce serait commettre une injustice — dit Pie XI dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno* — en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. » (2)

(1) *D. C.*, n° 1044 (5. 6. 1949), col. 715.
(2) *D. C.*, n° 569 (6. 6. 1931), col. 1427.

L'efficacité sociale du catholicisme espagnol

L'étude que nous publions ici a paru sous ce titre dans la revue catholique argentine Criterio (28. 10. 1954). *L'auteur, M. José Maria Garcia Escudero, un Madrilène, témoigne d'un authentique esprit catholique et parle de l'Eglise de son pays, des espoirs qu'elle fait naître et des obstacles qu'elle doit surmonter, avec une franchise et une objectivité qu'il pourrait plus difficilement se permettre en son propre pays. Les catholiques de France trouveront d'ailleurs, également là, sur certains points, matière à de fructueuses réflexions* (1).

S'excuser avant de parler ne passe pas généralement pour être une formule bien appréciée. Elle exprime pourtant la conviction sincère que le sujet à traiter dépasse les capacités de l'orateur. C'est le cas ou jamais.

On m'a demandé de parler de l'efficacité sociale de notre catholicisme. Le mot social a un sens restreint : la question sociale, le problème social... Ce n'est pas le lieu d'en parler ici ; j'ai donc décliné l'offre aimable qui m'a été faite. Puis, j'ai pensé que si le thème pouvait être envisagé d'une façon plus large, il répondrait mieux au caractère des conversations présentes. Je pris conseil et on me répondit que j'avais raison. Il s'agit d'entendre le mot social dans un sens plus élevé que celui de justice sociale, en y comprenant la société tout entière. Notre Etat est catholique ; nous le savons. La formule de l'Etat catholique est juste et convenable ; nous le savons aussi. Pour le moment, laissons de côté cette question et occupons-nous de ce qui nous concerne spécialement : est-il catholique ? S'il l'est, *jusqu'à quel point et comment ?* Quel est son degré de température religieuse, et quelle est la classe de sa religion ? Voilà ce qu'il importe de savoir.

Eh bien ! pour remplir honorablement ma tâche, je n'ai qu'à bien examiner les choses ; à me faire instructeur et même juge. Juge, non du catholicisme, bien entendu, mais de la manière dont les Espagnols le vivent. Et qui suis-je pour accuser, pour juger et pour jeter ma pierre ? Je vous prie de me croire, si je vous dis qu'en ce moment pèse sur moi, presque physiquement, la responsabilité de la tâche que j'ai assumée et que si, pour juger, j'ai regardé du côté de mes frères, j'ai commencé par me regarder moi-même.

Cela ne veut pas dire qu'à ces sentiments ne s'en ajoute pas un autre : celui d'une sorte d'humilité. Le sujet me dépasse ; aussi, pour sortir de la difficulté, je ne prétends pas m'élever plus haut que ne le permet ma taille. J'ai fait un reportage ; j'ai recueilli des informations. Ce reportage sera forcément incomplet. Nous nous mouvons au-dessus d'une maison à l'intérieur de laquelle résonnent sourdement nos pas. Je puis vous décrire la maison, mais je suis incapable d'en percevoir l'écho surnaturel. Je ne puis savoir dans quelle mesure les prières et les sacrifices, les mérites de frères que je ne connais pas pèsent devant Dieu et déroutent nos calculs, bien que je croie fermement que si notre catholicisme se rénove, ce n'est pas tant à cause de nous qui vivons, que grâce à ceux qui, en mourant, ont mérité pour nous les faveurs du Seigneur. Je puis juger par ce que je vois ; c'est ce qu'on peut attendre d'une étude de sociologie religieuse. Et, même alors, cette étude est forcément limitée. La pénurie de statistiques et le fait que la sociologie religieuse en Espagne en est encore à ses premiers pas, m'ont obligé à recourir de préférence à des impressions personnelles : c'est ce que les Français appellent un *témoignage.* Je veux placer devant vous un Espagnol, qui ne sera pas nécessairement moi-même, mais qui bénéficiera de mon expérience et des expériences de ceux qui m'ont renseigné directement. Si nous demandons à cet Espagnol où en est l'efficacité de son catholicisme social, pourquoi ne nous répond-il pas en nous disant dans quelle mesure son catholicisme a été influencé par les différents états sociaux par lesquels il est passé : la famille, l'école, l'Université et l'Eglise elle-même, dans ce qu'elle a d'humain et de contingent ? Je ne réponds pas de la valeur représentative de ce témoignage ; c'est vous qui devez lui attribuer ou non un caractère de généralité ; quant à moi, je garantis sa sincérité et son indépendance. J'ai ce qu'un illustre catholique a appelé la « vocation de l'indépendance ». Elle m'a coûté cher ; mais elle m'a donné le droit d'affirmer que dans ce que je dis il n'y a aucun parti pris, aucune acception de personnes ou d'équipes. En ce qui concerne la sincérité, le même catholique auquel je viens de me référer, Fernando Martin Sanchez, déclara un jour qu'il est difficile d'être sincère sans être imprudent. Si vous me trouvez imprudent, pardonnez-le-moi, car ce sera uniquement la conséquence de mon souci de sincérité.

Eh bien ! ce qui tout d'abord saute aux yeux c'est que, contrairement au fait que l'Etat est uniquement catholique, notre société apparaît divisée en deux secteurs : l'un, pratiquant ; l'autre, en partie du moins, ne l'est pas : la bourgeoisie et le prolétariat. Ne renions pas les chiffres. Les dernières statistiques du diocèse de Bilbao accusent un pourcentage de 55,8 pour cent d'assistants à la messe. A Madrid, en 1944, il était de 45 pour cent ; c'est le même qui a été enregistré récemment en Autriche. Nous concédons que, même parmi ceux qui n'y vont pas, un grand nombre ne peuvent être considérés

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE.

comme des apostats. Il restera toujours une partie considérable de gens dont la conversion constitue un problème. Généralement, on pense que cette conversion dépend des « œuvres » du catholique... Ce n'est vrai que partiellement. Il ne suffit pas, pour nous expliquer l'apostasie du prolétariat, de savoir ce qu'est ou cesse d'être le catholique. C'est une raison de plus pour que dans la première partie de la présente étude on examine ce qu'est le catholicisme bourgeois, pour constater ensuite, en meilleure connaissance de cause, ce que le prolétariat est arrivé à devenir.

I. – Le catholicisme de la bourgeoisie.

Le caractère de témoignage personnel de cet entretien veut que je ne parle que de ce que je connais directement ; je laisserai donc de côté la famille aristocratique et la famille paysanne pour m'en tenir, comme champ d'observation, à la famille bourgeoise vivant en ville.

Sera-t-il excessif de parler d'une famille *carliste* au sein de laquelle la position séculaire d'opposition a avivé le sentiment du catholicisme, qui vivait comme héritière d'une tradition héroïque, dont le dépositaire et le transmetteur étaient principalement le père ? A la campagne et dans certaines régions surtout, on rencontrait cette famille patriarcale, fidèle, par ailleurs, à une doctrine politique concrète. Vivant dans cet îlot, la famille moyenne s'est caractérisée par un catholicisme plus formaliste que conscient, que le père se contentait de tolérer ou de pratiquer à la remorque de la mère, laquelle, en ce qui touchait à la religion, était le véritable chef de famille. En substance, cette mentalité persiste. Sa principale conséquence c'est que le catholicisme de la famille sera comme celui de la mère, c'est-à-dire un catholicisme empreint de piété, suffisant pour l'enfant mais non pour l'adolescent. Quand celui-ci commence à se heurter aux premiers problèmes : au problème sexuel et au problème intellectuel, aux premières passions et aux premiers doutes, que trouve-t-il dans la famille ? Avant tout, une morale familiale élevée. Le mariage, en tant qu'institution, est respecté ; ce n'est pas un jeu. L'adultère (surtout celui de la mère) reste l'adultère. La famille a des enfants. L'Espagnol l'aime... Cependant, il passe sa journée dans la rue. Il y est poussé, probablement, par le manque d'attraits matériels du foyer (qui n'a rien à voir avec sa richesse) et par le fait que la femme, en conséquence, devient mère et rien de plus, cessant d'être épouse, et empêchant ainsi une authentique amitié entre les conjoints, lesquels pourront s'aimer beaucoup sans arriver à constituer une véritable équipe et encore moins à y associer activement leurs enfants. On ne crée pas ainsi un milieu où l'enfant puisse venir chercher la solution des problèmes qui le tourmentent. Mais, même s'il y venait, il n'y rencontrerait, en général, qu'un père peu désireux de l'écouter et une mère incapable de l'aider. Conséquence : la famille n'est pas à même d'avoir la préférence sur la rue, et le fils (la fille aussi, aujourd'hui) s'en va. Il reste bien une trace de cette première formation (qui presque toujours réapparaît avec les années), mais, dans l'ensemble, la famille, comme facteur humain du catholicisme, se termine avec l'enfance.

Cette famille, qui n'est pas suffisamment formatrice, en un certain sens déforme. En fait, elle paraît plus bourgeoise que catholique ; plus précisément, elle donne l'impression qu'elle est catholique parce qu'elle est bourgeoise. Or, la bourgeoisie possède les vertus d'amour du travail et de prévoyance. Elle est obsédée par la pensée du lendemain, par l' « emploi assuré », ce rêve doré de nos mères de famille. Mais il n'y a, de là, qu'un pas vers l'obsession de l'argent. Cette obsession provient, en général, du contraste qui existe entre le standard de vie qu'on mène (souvent par nécessité) et les possibilités économiques. Cela peut occasionner des sacrifices très chrétiens (qu'on supporte avec dignité, en les cachant, sans plaintes ni amertume) ; tandis que, d'autres fois, les efforts faits pour remplir ce vide au moyen de simples apparences, engendrent un phénomène qui caractérise notre classe moyenne : le ridicule, ainsi qu'un autre apparemment inexplicable : la résistance de nos familles « catholiques » à la vocation religieuse de leurs enfants (qui, pourtant, est le fruit logique de la piété familiale), de sorte que dans les plans des parents n'entre plus, même occasionnellement, le mot vocation. Les préoccupations matérielles (les seules qui, dans bien des maisons, alimentent la conversation à table devant les enfants prêts à tout assimiler) n'ont fait que s'intensifier au sein de la famille de nos jours. Le pire c'est qu'il ne s'agit pas de les rendre compatibles avec des « adhérences » telles que le conventionalisme, l'amour du travail et la prévoyance. Il s'agit de gagner davantage, mais pas d'épargner et encore moins de gagner de l'argent en travaillant. On fait fi des formes ; mais loin de les remplacer par la sincérité on y substitue le cynisme. Les vertus bourgeoises se perdent, mais sans acquérir pour cela la générosité prolétaire. L'unité familiale devient tellement relâchée qu'elle court le danger de disparaître.

On parle de renforcer économiquement la classe moyenne ; c'est nécessaire, mais on oublie que sans l'esprit de sacrifice, qui est en train de disparaître emporté par la vague de prolétarisation, on n'aboutira à rien. Grâce à Dieu, le phénomène de spiritualisation de la famille, bien que peu fréquent, est visible. L'homme est devenu plus catholique ; la femme a acquis une formation intellectuelle supérieure, et au foyer traditionnel qui, souvent, n'était qu'un foyer où l'on respirait l'ennui, succède une intimité plus grande entre les membres de la famille, qui trouve, pour se constituer sur une base d'amour et non d'autorité, les facilités que donne un commerce plus libre entre les jeunes. Aujourd'hui, on découvre la spiritualité du mariage et la conception de la famille comme équipe

consciente de son unité, sous la direction du père, mais au sein de laquelle chacun fait partie du tout. Le morcellement de la famille en quatre secteurs par l'action catholique, tous les dimanches, quand la famille va à la messe, ne contribue certainement pas à réaliser cette unité, pas plus que les premières communions dans les collèges, où les parents sont séparés de leurs enfants pour éviter que la cérémonie ne « perde de son éclat ». La vie surnaturelle en commun est la base des équipes familiales ; la récitation du chapelet n'est pas suffisante.

Le collège.

Le collège est la première mainmise de la société sur la famille. Mais le résultat ne répond pas à ce qu'on espérait. A la religion pieuse de la mère, le collège substitue une religion abstraite, qui n'a rien à voir avec la vie. Le catéchisme, que les petits apprennent par cœur sans le comprendre, est une anticipation de ce qui sera *enseigné* dans les classes secondaires et à l'Université ; mais les élèves ne seront pas portés à vivre ce qu'on leur présente en un langage scolaire si rigoureux, rarement inspiré de l'Evangile. Par contre, le *collège religieux* est une exception, car il s'efforce non seulement d'instruire, mais encore d'éduquer. Sa meilleure récompense ce sont les vocations, lesquelles naissent dans le milieu familial, mais concurremment s'épanouissent au collège. Pourquoi cacher, cependant, que la formation humaine que donne le collège est déficiente, peut-être par excès de surveillance et faute d'une ambiance de liberté chez l'élève ? Dans « mon » Université, tout au moins, on remarquait que l'élève jouissait d'une moins grande initiative. Ne l'oublions pas ; cela nous servira à expliquer ensuite beaucoup de choses. Autre exception, mais en sens contraire : le collège religieux pour jeunes filles, où en général on ne fait que continuer l'enseignement du catéchisme pieux de la famille, sans l'approfondir, et où le sentiment de la famille est intensifié par le sentiment de classe, sentiment qui se reflète dans les différences de collèges, ou, s'il s'agit du même collège, dans la distinction entre cours payants et cours gratuits (c'est tout naturel, les fillettes pauvres parlent si mal ! Elles ont de si mauvaises manières !). Dans ces cours payants, les sujets de rédaction sont également différents. Citons le cas de ce collège « distingué », dirigé par des religieuses, où l'on donna un jour à traiter le thème suivant : « Pourquoi n'aimerais-tu pas être pauvre ? » Pareille mentalité est lourde de conséquences ! Mais laissons-là les jeunes filles, qui, pour la plupart, se marieront un jour, formées à cette école catéchistique de piété... et aussi, hélas ! de routine et d'ignorance. Quant aux garçons, plus ou moins bien éduqués par la famille et le collège, ils vont affronter soudain les premiers orages de leur vie : l'orage sexuel et celui de l'intelligence (après ce sera la question du pouvoir et celle de l'argent). Avec quelles armes la jeunesse va-t-elle affronter ces redoutables questions ?

Le problème sexuel.

Aujourd'hui, il est de mode de le nier. Eh bien ! il faut dire qu'il existe, qu'il inspire un sentiment de répression juste et opportun et que c'est à lui qu'on doit la morale de notre famille et le maintien collectif du sens du péché et de la vie surnaturelle, dont la condition préalable est la chasteté. Or, la désinvolture croissante de certains jeunes niais et leurs prétentions de réaliser la camaraderie et l'indifférence sexuelle absolues ne sont-elles pas en partie une réaction contre une excessive distinction qui ne voit plus que le sexe ? Dans d'autres pays, la distance entre les sexes est moindre. Chez nous, la différence est accusée et presque offensante, parmi le peuple surtout : l'homme est plus mâle, la femme plus féminine. Leurs relations pourront être sexuelles et passionnelles, mais pas intelligentes ni affectives, avec les conséquences exposées déjà à propos du mariage. On cherche le remède immédiat à cet état dans un climat de restriction. Mais que ce climat, tel qu'il existe, soit imparfait, on en a la preuve dans le fait que l'enfant succombe généralement à peine arrivé à l'adolescence. Toute l'action de la famille et du collège s'écroule, quand apparaît la tentation de la chair. Je crois que cet échec provient de l'inconsistance de l'action et de ce que l'éducation reçue s'est limitée à la morale d'un seul commandement. L'action a donc été :

1° *unilatérale*. Il ne semble pas qu'il y ait d'autre péché et cela non pas seulement chez l'adolescent. Toute sa vie l'Espagnol s'accusera de ce péché, mais non, par exemple, de manque de charité. Il est vrai de dire qu'il s'agit d'un péché facile à commettre et à percevoir ; mais on n'éduque pas pour en percevoir d'autres, et alors ce qui, jusqu'à un certain point, devrait être salutaire, se transforme en une chose malsaine.

2° *négative*. Seul, l'amour de Dieu, en tant que réalité effectivement vivante peut vaincre l'amour de la chair. On offre à l'enfant un catholicisme uniquement fait de « non ». Le Décalogue est une liste d'interdictions, comme par exemple de ne pas fouler le gazon des parcs et de ne pas mettre les coudes sur la table. Mais le « non » seul, ne donne pas la force de dire non.

3° *sans explication*. Le mélange de poésie et de caricature qu'est le film italien *Demain il sera trop tard* a scandalisé de nombreux Espagnols. Il s'agissait là d'un problème que nous ne voulons pas aborder, voilà tout : l'incapacité de la famille à éduquer catholiquement l'enfant au moment où il cesse de l'être. Evidemment, il est plus commode de ne pas intervenir.

4° *sans remplacement*. On a tendance, aujourd'hui, à mettre en valeur les loisirs ; mais nombreux sont ceux qui, dans la famille ou au confessionnal, n'ont pas trouvé un prudent conseil qui leur aurait évité tant de chutes.

Il en résulte des conséquences avec effets lointains, comme le complexe de culpabilité qui embrasse même ce qui, en soi, est innocent

et fait penser qu'il existe une *honesta fornicatio,* une institution dans laquelle on peut pécher sans pécher ; conception grotesque qu'on rencontre surtout chez la femme. Il est clair que le mariage est foncièrement amour et non sexe et que la fin du mariage est d'introduire le Christ parmi les conjoints et non de pratiquer une bonne technique sexuelle. Cependant, la persistance en la femme de la crainte dans laquelle on l'a élevée, crainte que lui inspire tout ce qui concerne cet ordre de choses et même tout ce qui a trait au mot « amour » et qui l'induit à se confesser d'avoir lu des « romans », sans autre discrimination, est cause, outre les lunes de miel tragi-comiques, de plus d'une infidélité de la part du mari, lequel cherche au dehors ce qu'il ne trouve pas à la maison. Ainsi est rendue impossible toute vraie spiritualité matrimoniale, car sur l'ignorance qu'on prend à tort pour l'innocence on ne peut rien édifier. Dans ces conditions, le mariage se convertit bien facilement en une coutume, maintenue par le milieu social, mais non par lui-même.

Les coutumes seules ne suffisent pas contre les tentations d'une certaine gravité. Bien que la « bonne amie » n'arrive pas ici à se transformer en une institution, la « minimisation » sociale de la gravité de l'adultère de l'homme est une chose significative, ainsi que, actuellement, le développement du néomalthusianisme qui attaque le cœur même du mariage et qui se répand parmi notre classe moyenne beaucoup plus qu'on ne veut souvent l'admettre et cela parmi des gens qui n'ont pas peur de dire qu'ils le pratiquent.

La base intellectuelle.

La seconde tentation est contre la foi. Une instruction humaine avancée est choquée de ce que le cardinal Goma a appelé « le sable mouvant d'une religion de crédulités, de sentiments, de routines et d'inconsciences », qui chez les fidèles est ignorance et, dans l'Eglise enseignante, connaissance sans vie. Ce serait impertinence de ma part que d'aborder ici des points comme celui de la préparation intellectuelle du clergé ; cependant, je me risquerai à dire que l'obsession de la sécurité de la doctrine l'empêche peut-être de songer comme il se doit à ouvrir de nouveaux chemins pour arriver aux fidèles. Et puis, les catholiques, que quelqu'un a qualifiés « d'excommunion journalière », avec leur crainte devant toutes les manifestations du monde moderne, spécialement devant les moyens modernes d'expression, ont dressé un mur entre les vérités de toujours et le temps présent qui, bien souvent, à l'heure où nous avions besoin de l'aide intellectuelle de l'Eglise nous ont laissés seuls avec notre angoisse.

Le catholique espagnol s'est fait journaliste ou, tout au plus, sociologue. Mais il n'a abordé ni le théâtre, ni le cinéma, ni la radio, ni la télévision, ni le roman. Son arme favorite a été la censure ; mais c'est là une arme d'une portée bien limitée et qui, bien souvent, se tourne contre celui qui la manie, en créant un climat de crainte qui, automatiquement, empêchera que le catholique, comme tel, s'intéresse aux moyens d'expression mentionnés ci-dessus, lesquels sont les plus efficaces pour atteindre l'homme actuel. Cela s'applique au catholique laïque, mais à plus forte raison au prêtre. Bien souvent, le prêtre ne connaît pas ces moyens d'expression. Il n'y est pas préparé, pas plus que pour la censure. Il parle un autre langage et pense d'une autre manière. Mais c'est ainsi que se crée une sorte d'incompatibilité entre le catholicisme et le monde moderne qui, dans la pratique, oblige le catholique à faire deux parts de sa vie, la plus petite étant réservée à une religion dont les principes sont exposés dans une langue inintelligible pour lui.

Faudra-t-il ajouter la perte du sens de la beauté moderne, sans avoir conservé celui de la beauté classique ? Une certaine sécheresse, une certaine antipathie et un manque de générosité ; l'érudition comme arme unique en face du génie ; l'opposition déclarée chez quelques-uns et pratiquée pour ainsi dire par tous entre « sensibilité artistique » et « sensibilité sacerdotale » ; les églises où il faut fermer les yeux pour pouvoir prier ; les dévotions antiliturgiques et médiocres, tout cela ne finit-il pas par produire l'idée, non pas chez l'artiste ou chez l'homme cultivé, mais simplement dans l'âme du catholique qui ne renonce pas à être un homme de son temps, qu'il y a incompatibilité entre la religion et la beauté ?

C'est un fait, enfin, que les oppositions catholicisme-monde moderne et catholicisme-beauté, ainsi qu'un manque notoire d'exigence intellectuelle dans les milieux catholiques, ont créé une autre sorte d'incompatibilité : celle de catholicisme et de vie intellectuelle, qui explique l'apostasie de nos intellectuels contemporains.

Mais cet état de choses n'est plus admis aujourd'hui. On aspire à un catholicisme qui non seulement garde le dépôt de la foi, mais encore veut affronter le risque de son adaptation au monde moderne et, à cet effet, on entend conquérir les moyens modernes d'expression, on s'adapte chez nous à nos hétérodoxes, et nous nous rapprochons de catholicismes d'adaptation, comme le catholicisme français, lequel a ses dangers, mais aussi ses enseignements. Mais nous n'en sommes qu'au commencement. Ce que nous appelons, par exemple, cinéma religieux n'est généralement que du pur caramel. Nos temples continuent d'être bourrés d'images de pacotille et la polémique entre rigoristes et compréhensifs prouve, bien, sans doute, que nous ne sommes pas préparés à l'assimilation sans danger de nos hétérodoxes, car nous ne sommes même pas à la hauteur des temps catholiques. Mais le seul fait d'avoir commencé constitue aujourd'hui une aide pour la jeunesse, aide que nous aurions bien voulu avoir nous aussi, il y a vingt ans.

La rénovation de nos Séminaires, la nouvelle attitude du clergé, sont des manifesta-

tions de ce mouvement. Cependant, c'est en grande partie l'affaire de nos laïques et c'est aussi ce qui engendre des craintes, en partie justifiées, mais dont ils n'ont pas conscience : premièrement, le laïque ne doit pas toujours être théologien, mais se contenter d'introduire la théologie dans des domaines où, s'il ne va pas, personne n'ira, et dans les milieux où le prêtre ne peut aller ; deuxièmement, la solution ne consiste pas à faire grise mine au laïque, parce qu'il a parlé précipitamment du Corps mystique (il y a quelques années il ne se souciait aucunement du Corps mystique), mais à le guider, en acceptant, en contrepartie, les leçons que peut donner le laïque, par exemple, sur le sentiment du monde moderne. Le laïque demande l'aide du clergé, mais il a l'impression que, bien que celui-ci progresse, il perd en bien des cas contact avec lui, et cela non à cause d'un excès de hâte manifesté par le laïque.

Le prêtre.

Notre jeune adolescent a reçu l'influence du catholicisme de sa famille, de son collège, du milieu social. Il existe aujourd'hui de nouveaux foyers de rayonnement du catholicisme, comme les collèges supérieurs, le Front de la Jeunesse et les exercices spirituels, plus largement répandus. Ne déprécions pas, cependant, le catholicisme ambiant, quelque routinier qu'il paraisse. Il crée un climat qui vainc ses défauts eux-mêmes et forme des catholiques qui, tout en étant le fruit d'une pression sociale plutôt que d'une conversion personnelle, n'en sont pas moins capables de mourir courageusement pour cette foi qu'ils ont si tièdement vécue. Au sein de ce catholicisme, quelle a été l'influence du prêtre ? Je m'abstiens de considérer ici le prêtre en tant que ministre du Seigneur, représentant pour chacun de nous la communion, l'absolution, la célébration du Sacrifice de la messe. Je parle de l'aspect humain du prêtre. Parce que la littérature moderne religieuse insiste sur cet aspect, on dit qu'elle rabaisse le prêtre. C'est une erreur. Voir le prêtre-*homme* c'est sentir plus intensément le mystère du Prêtre-Dieu ; de même que la contemplation de l'Eglise-*humaine* nous rapproche du mystère de l'Eglise-*divine*.

On éprouve ce sentiment même en face d'un mauvais prêtre, à plus forte raison en présence d'un bon prêtre, dont les imperfections n'éclipsent pas le rayon de lumière d'une vie pauvre et sacrifiée. Les prêtres de naguère surent mourir sans apostasier, et cela nous ne devons pas l'oublier. Mais leur vie fut-elle à la hauteur de leur mort ?

Le problème ne concerne pas les mauvais prêtres ni les prêtres riches, parce que, en général, les prêtres sont pauvres et bons, mais le prêtre-fonctionnaire, qui, à la hâte et distraitement, marie et baptise, prêche en chaire et admoneste au confessionnal en usant de lieux communs débités de mémoire ; il célèbre la messe en esquissant vaguement les gestes rituels et, à son bureau de la sacristie, il remplit les fonctions administratives, qu'il vaudrait mieux voir confiées à d'autres, avec la nonchalance d'un vulgaire employé ou le sérieux d'un parfait gérant commercial, mais jamais comme il convient à un prêtre, perdant ainsi de précieuses occasions de se rapprocher de l'âme de ceux qui ne vont à l'église paroissiale que pour se marier ou pour faire baptiser un enfant. Il a pour grande excuse le sacrifice constant qu'est la vie sacerdotale et l'isolement qui entrave tant de vocations, par crainte de la routine, fille de la solitude. Mais ici encore les prêtres sont quelque peu répréhensibles de réduire le laïque, qui aurait pu être leur interlocuteur, à un rôle passif ; en tout cas, le fait est qu'il existe un type de prêtre, relativement fréquent, qui n'est pas apôtre et ne paraît même pas ministre du Seigneur, et dont la seule façon d'être, sans même qu'il parle, éloigne de lui le laïque qui avait besoin de lui parler d'homme à homme. N'est-ce pas ainsi que se crée l'idée d'une incompatibilité entre la religion et l'ardeur ?

Il y a ensuite le « minimisme ». Ici, également, nous exigeons tout du prêtre, cruellement, nous qui, précisément, n'exigeons rien de nous-mêmes. On ne peut s'empêcher d'enregistrer la fréquence d'un déguisement inconscient de Dieu derrière son Eglise, qui consiste à remplacer la vie *religieuse* par la vie *pieuse*, la religion par la morale, morale de *vices* plutôt que de *vertus* et de subtiles distinctions entre le péché véniel et le péché mortel, entre le conseil et le précepte. A la prédication vivante et concrète on substitue la prédication abstraite avec des sermons alternativement mornes, d'une sécheresse théologique, parsemés de citations latines hors de propos, ou de fleurs d'une littérature imprégnée de sensiblerie. On dira que nous ne sommes pas un incendie, mais un extincteur, et, même humainement parlant, le style d'un grand nombre de prêtres est beaucoup plus riche en sucre qu'en sel. Ah ! quel réconfort c'était pour nous de les voir au front, en uniforme kaki, car nous ne leur demandions pas d'user de prudence ni d'être ce que Pepone, dans le roman de Guareschi, appelle des curés « cléricaux ». Le pire, c'est que cette opinion sur le clergé s'est appliquée aussi au laïque ; c'est ainsi qu'on a vu apparaître, comme caricature du prêtre « prudent », le laïque « froid », le « micropsychique » toujours en deuil, circonspect, dévot et pilier de sacristie. Cependant, si peu d'amour et tant de précaution, alors que le christianisme exclut la circonspection ; réduire la religion à une sorte de code légal, qu'on peut disséquer et classer parmi les systèmes, cette conception de la grâce, non comme un aliment qui nous fortifie, mais comme un vase de cristal très mince que nous portons dans nos mains, avec la crainte de le voir se briser au moindre choc ; vivre en état de grâce et non « de » la grâce, tout cela n'était-il pas de nature à faire croire que le catholicisme était incompatible avec la « vaillance » ? Il y avait des « catholiques sociaux » pleins de mérites, mais plus de sociologues que de sociaux. Cette nuance

péjorative que prit le mot n'a-t-elle pas comme unique explication le fait qu'il y avait plus de crainte que d'amour dans ce catholicisme ? Le catholique était l'éternel timide, se bornant à répondre aux questions que d'autres lui posaient. Le catholique avait peur de tout : du cinéma, de la radio, de la pensée moderne, de l'ouvrier, des laïques. Il y avait une équation entre catholicisme, tête penchée et mièvrerie. Qu'était ce catholicisme sinon une religion de femmes et d'enfants ? Naturellement, ce n'est pas là ce que je pense ; mais c'est ce que pouvait penser un jeune Espagnol il y a vingt ans, qu'il l'avoue ou non. Qu'il ait eu quelque motif de le croire, nous en avons la preuve aujourd'hui en voyant l'insistance que l'on met sur la base humaine du catholicisme et la vogue qu'ont les livres aux titres aussi suggestifs que *La valeur divine de l'humain*.

Je m'en voudrais de ne pas dire que j'ai rencontré des prêtres exemplaires, que Dieu a mis sur mon chemin et qui représentaient à mes yeux tout ce que nous laïques nous exigeons des prêtres, sans pitié pour eux, en réclamant d'eux ce que nous ne possédons aucunement nous-mêmes. Cependant, je ne peux dissimuler le fait que, en général, nous n'avons pas trouvé dans le prêtre le conseil ou l'aide dont nous avions besoin.

La guerre.

Ce dont nous avions besoin, Dieu nous l'a donné avec la guerre. Il fut prouvé alors que notre catholicisme n'était pas seulement de la routine. La persécution revalorisa ce qui sommeillait au fond de tant de jeunes qui, en 1930, étaient « contre » et, en 1933, étaient « aux côtés ». Cette réaction, en dernière analyse, était religieuse, mais immédiatement politique, et cette alliance, qui était licite et obligatoire, fut providentielle, car elle nous fit voir que, être catholique c'était être vaillant, et elle cessa de faire prendre les catholiques pour des bigots.

Notre catholicisme vit vraiment depuis ce temps-là ; et il le doit entièrement à la République et à la guerre, c'est-à-dire à la persécution. Elle rendit plus profond notre sentiment religieux ; elle nous obligea à défendre jusqu'à la mort quelque chose qu'on n'avait pas su vivre. Elle nous fit concevoir la résolution de rejeter plus que jamais l'idée simpliste de « bons » et de « mauvais », en nous apprenant que la faute n'était pas toujours entièrement imputable aux non pratiquants et que sur nous, « les bons », pesait une confuse mais accablante responsabilité collective antérieure.

Les vocations religieuses furent les premières conséquences de la guerre, surtout parmi ceux qui vécurent en zone rouge et souffrirent davantage. Cependant, ces vocations ne furent que l'avant-garde d'une vocation générale de tout notre catholicisme, dont les pratiquants, presque tous des bourgeois, durent, la guerre gagnée, constater qu'une grande partie du pays vivait en dehors du catholicisme.

II. — Situation religieuse du prolétariat.

La conséquence c'est que, ce qui peut arriver à la campagne, s'est produit aussi dans les grandes villes : le pauvre vit en dehors du catholicisme. Sommes-nous pour cela ce que les Français appellent *un pays de Mission ?* Il ne le semble pas. Psychologiquement, le peuple continue à être catholique, et même plus que psychologiquement, ainsi qu'il arrive dans les derniers moments de la vie et dans les grandes occasions de l'existence. Le nombre de ceux qui manifestement ne croient pas en Dieu est plus réduit qu'on ne le pense, mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui ne croient ni aux *chrétiens* ni à l'Eglise, et c'est cela qui constitue pour nous le problème le plus important que nous ayons à résoudre.

Le mal vient du caractère mutilé et contrefait de notre catholicisme. Dans le courrier des lecteurs, d'une revue religieuse connue, certains demandèrent dans quelles conditions on peut boire ou manger avant la communion, si l'on peut communier avec un imperméable en nylon, ou s'il est permis de s'approcher de la Sainte Table le lendemain de ses noces ; si c'est un péché d'aller à la messe pour voir servir la messe par un enfant de chœur qui plaît à la lectrice ; ou encore, si c'est une faute pour une téléphoniste d'écouter les conversations de nouveaux mariés, sans compter les innombrables questions relatives aux bals, aux expositions de peinture, aux habits de soirée, aux bas de nylon. Les trois quarts du temps, les consultations « sociales » concernent quelque servante qui a dérobé des choses parce que ses maîtres la paient mal, ou quelque propriétaire d'automobile qui se demande s'il doit laisser monter dans sa voiture des piétons rencontrés sur la route. Tout le monde en Espagne évoque au confessionnal le sixième commandement. Qu'on vive bien ou mal, il est toujours question de ce commandement. Mais personne ne parle en confession de ses devoirs sociaux, réduits par nous à une caricature ridicule et anachronique. Nous vivons un catholicisme dont l'aspiration ne vise que le salut personnel. Nous n'avons pas l'idée qu'il existe un prochain : « Sommes-nous par hasard tenus de l'aider économiquement ? » Et pourtant, le sens social n'est pas un accessoire du christianisme ; le christianisme est l'affirmation de la solidarité entre les membres du Corps mystique. Quand ce sentiment s'affronte en nous avec le sentiment bourgeois du profit individuel, il l'emporte sur lui. Ce qu'on donne au prochain, on le lui octroie uniquement pour se protéger soi-même. Qu'il serait bon que nous puissions dire en toute vérité — ainsi que le signalait quelqu'un — en nous tournant vers le peuple et en paraphrasant les vers célèbres : « Je n'ai pas besoin du socialisme pour t'aimer ni du communisme pour te chérir ! »

La conséquence logique est que chez le prolétaire se maintient un climat de lutte de classe ; qu'il n'espère rien de la réforme des mœurs ni de la réforme des structures, mais de la réforme imposée par la violence. Et,

de même que les intellectuels s'engageaient, il y a quelques années, dans les rangs de ceux qui brandissaient le drapeau des idées modernes, de même le prolétariat restera fidèle à ceux qu'anime effectivement le sentiment social.

En second lieu, le socialisme ne croit pas en l'Eglise enseignante. On dira que celle-ci a enseigné leurs obligations sociales aux chrétiens et que ce n'est pas sa faute si les Encycliques papales et les lettres pastorales des évêques n'ont pas été écoutées. Mais est-il vrai que chez nous on a prêché tout ce qu'il fallait prêcher ? On a surtout prêché sans concrétiser et avec trop de prudence. Aux yeux du prolétariat, l'Eglise est bourgeoise et en grande partie il faut l'attribuer à l'Eglise elle-même. Elle évoque un monde de fonctionnaires et de percepteurs. En général, on ne refuse pas de payer ; mais les services rendus sont en rapport avec l'argent reçu. Il n'est pas question de droits, mais d'opportunité ; on peut en dire autant du manque de courage qui fait que, pour le prolétaire, le prêtre est, au dire du P. Florentino del Valle, Jésuite, une sorte d' « extincteur d'incendies », craintif et employant des moyens ridicules. On dira peut-être que l'Eglise doit adapter sa prédication à la mentalité de ceux qui sont ses auditeurs presque exclusifs. En tout cas, pour des raisons compréhensibles ou par suite de l'imperfection du prêtre et du catholique en général, l'ouvrier ne se sent pas chez lui à l'Eglise. Il sait parfaitement que souvent on voudra faire de lui un chrétien, c'est-à-dire une sorte de bourgeois, et il comprend qu'alors, dans un certain sens, ce serait faire de lui un traître à l'égard des siens. En théorie, l'Eglise est ouverte à l'ouvrier ; dans la pratique, elle est fermée pour lui. Nous sommes dans ses murs ; nous comptons parmi ses défenseurs les plus zélés. Si zélés, que nous crions aussitôt à ceux qui s'approchent de la porte : êtes-vous de bons chrétiens ? Mais, au fond, nous sommes devenus les épouvantails du temple.

Certains proposent comme remède de se séparer de l'Etat, parce que l'Eglise peut subir un préjudice du fait de sa connexion avec le pouvoir et avec un phénomène d' « inflation religieuse » dont le discrédit risque de rejaillir sur elle. Mais il ne serait ni juste ni habile de pousser les choses aux extrêmes et d'oublier : premièrement, que l'Etat est un instrument extraordinaire pour agir sur la société, et que ses inconvénients sont moindres que ses avantages ; secondement, que les défauts de l'Etat sont les défauts des catholiques eux-mêmes qui, sans protection officielle, susciteraient la même méfiance qu'ils suscitent aujourd'hui avec cette protection. La question est de savoir utiliser l'Etat ; de son côté, l'Eglise doit se comporter loyalement. Un catholicisme trop public est compréhensible sur un terrain ou dans un climat traditionnels ; il est contre-indiqué avec l'ouvrier. Je me souviens d'une procession à laquelle on nous invitait à prendre part en uniforme ou en habit. Conçoit-on l'effet que cela produirait chez des gens pour qui — à tort ou à raison — l'uniforme et l'habit ne comptent pas ? Quant à l'Action catholique elle-même (dont le mérite est, entre autres, d'avoir établi le contact entre clergé et fidèles), est-ce que ses marques extérieures, ses insignes, ses drapeaux ne l'empêchent pas de pénétrer là où arrive le catholique qui fait partie tout seul de ce qu'Aranguren a appelé spirituellement le « Tiers-Ordre de l'Action catholique », accomplissant ainsi un apostolat avec le minimum de visibilité ?

Mais le plus important est d'acquérir le sentiment que nous ne sommes pas une société intégralement catholique. Savoir voir est une qualité des catholiques français que le Pape a exaltée et que nous avons tant de mal à acquérir ; aussi, à la moindre occasion, les mots de « démagogie » et de cryptocommunisme » surgissent parmi nous, dès que l'on essaye de soulever un peu le voile. Parce que nous ne voyons pas, nos regards sont tout entiers concentrés vers la paroisse traditionnelle. Nous supposons que tous ceux qui vivent dans ses limites sont des catholiques, parce qu'ils ont été baptisés ; mais, en fait, la paroisse ne fonctionne que pour les habitués, toujours les mêmes. La paroisse ne peut se concevoir comme un centre de chrétienté constituée, mais comme un point de départ pour une chrétienté qui doit se constituer, pour une terre inconnue dont les frontières passent devant la porte de notre maison. Il s'agit de comprendre que le filet de l'organisation de l'Eglise, qui s'étend jusqu'aux extrêmités du pays géographique, n'atteint pas, en grande partie, ce qu'on a appelé le pays sociologique ; et de comprendre que ceux du dedans (les paroissiens distingués qui reçoivent des invitations pour la messe de minuit), ce ne sont pas ceux-là qui importent le plus, mais ceux du dehors. Si Jésus-Christ a couru après la brebis perdue, nous, nous laissons aujourd'hui échapper les quatre-vingt-dix-neuf autres, pour ne garder que la seule brebis fidèle, et nous l'ennuyons tellement qu'elle finit par s'échapper aussi.

Il faut que des ouvriers aillent aux ouvriers ; il faut des gens qui parlent leur langage. Il ne s'agit pas de créer une Eglise de pauvres en face d'une autre de bourgeois, mais d'amener tout le monde à la même Eglise. Cependant, les bourgeois ont des possibilités d'action bien caractérisées : en premier lieu, ils ne doivent pas choquer ; or, le paternalisme, les tapotements sur l'épaule, les communions suivies d'un déjeuner, les tombolas et les soirées de bienfaisance sont choses choquantes ; en second lieu, ils peuvent s'efforcer de se « désembourgeoiser », en hommage à leurs frères. Se « désembourgeoiser » ne veut pas dire renoncer à ses qualités de classe (si chaque nation a sa manière propre de vivre le catholicisme, pourquoi n'en serait-il pas de même pour chaque *classe* ?), mais renoncer à ses défauts et vivre avec l'ouvrier (il ne suffit pas pour

cela de connaître le problème social. De savants sociologues ne savent pas parler avec l'ouvrier ; ils n'ont rien de commun avec lui. Nous avons moins besoin de propagande que de témoignages personnels), et surtout être des chrétiens, ce qui est la meilleure manière de se « désembourgeoiser ».

J'affirme, maintenant, qu'en traitant du problème social on pense davantage aux « œuvres » du chrétien qu'à sa « façon d'être », et c'est là une équivoque ; on en vient pratiquement à un christianisme qui consiste à aimer beaucoup le prochain mais peu Dieu lui-même. Le bourgeois peut devenir plus chrétien. Il est de mode de le nier et, cependant, la critique de la bourgeoisie ne sont-ce pas les bourgeois eux-mêmes qui la font ? N'y a-t-il pas un processus de réincorporation de la bourgeoisie à l'Eglise qui est en train de se déprécier ? Une bourgeoisie pleinement chrétienne pourrait aller *directement* à l'ouvrier en évitant le tapage des « œuvres », lesquelles peuvent si facilement se transformer en routine et surtout créer l'impression que l'Eglise est riche puisqu'elle tient à donner, et qu'elle va récupérer ses dons par l'achat de l'adhésion spirituelle de l'ouvrier. Et le malencontreux abus de la terminologie militaire (« conquête... », l'ouvrier pense que c'est pour la bourgeoisie plutôt que pour le christianisme) ne fait que renforcer son impression. L'apostolat direct évite à l'Eglise d'avoir à marcher derrière l'Etat, avec l'espoir que celui-ci réalisera un programme social qui permettra ensuite de prêcher le christianisme, à l'instar de l'explorateur qui compte tout d'abord sur les distributions de verroteries au moyen desquelles on commence par gagner la bienveillance intéressée des indigènes. De plus, cet apostolat ne fait pas courir à l'Eglise le risque d'être prise pour un simple programme social. L'Eglise n'a pas espéré voir supprimer l'esclavage ; elle ne doit pas davantage espérer voir résolue la question sociale. Pour arriver à cette solution, il faut qu'on croie aux chrétiens ; il faut que, non seulement leurs actes, mais encore leurs paroles produisent l'impression d'une religion nouvelle, vivante, qui soit un scandale pour le monde et non une partie de l'ordre établi.

Plus important qu'un programme social est, me semble-t-il, le fait que le chrétien bourgeois devienne chaque jour plus chrétien et moins bourgeois.

Le pharisaïsme.

Notre catholicisme va, par en bas, vers les masses ; il va, par en haut, vers les minorités. Il n'y a qu'à comparer l'ambiance de 1936 et celle d'aujourd'hui. Le vase paraît à moitié vide, mais il est en train de se remplir. On tend à convertir le catholicisme ambiant en un catholicisme personnel ; le catholicisme d'adhésion à une société en catholicisme d'adhésion au Christ ; le catholicisme qui insensiblement cesse d'être tel, en un catholicisme de chrétienté qui veut renaître.

Notre défaut peut être de ne pas savoir regarder ; notre péché, c'est l'orgueil. Nous devons penser non pas tellement que nous sommes les meilleurs, mais que nous sommes ceux qu'on regarde le plus ; que le catholique espagnol, comme tel, qui apparaît comme un supercatholique, est plus sévèrement jugé quand il commet une faute. Nous, les catholiques espagnols, nous bénéficions peut-être d'un délai qu'ont mérité pour nous les martyrs de notre guerre. Le délai est en train de courir. Pourrons-nous payer quand viendra l'échéance ? Chaque jour nous rapproche de l'heure où chacun de nous se trouvera seul devant Dieu ; que pourrons-nous lui offrir qui soit vraiment nôtre, sinon nos misères et notre abjection ? Mais cela même est aussi une offrande quand elle est présentée avec l'humble conviction que nous n'avons rien de mieux à offrir. Ce qui vaut pour chacun de nous, vaut pour tous. Dans quel pays le catholicisme peut-il s'enorgueillir et se dire « le meilleur » ? Aucun symptôme n'est meilleur pour le nôtre que le fait que chez nous — ce n'est pas de la rhétorique, mais la vérité — il existe chez beaucoup un certain malaise et que, lorsque le Pape parle de notre catholicisme « intégral, robuste, profond et apostolique », plus d'un, chez nous, pense que le fils doit s'efforcer de mériter davantage l'éloge dicté au père par son amour.

Un autre bon symptôme, c'est que nous nous réunissons pour faire un examen de conscience, et non pour commenter nos grands mérites, comme le fit le pharisien, et que les meilleurs d'entre nous possèdent l'humilité requise pour accepter d'être accusés par ceux qui, c'est le cas de celui qui vous parle, ont moins de titres pour le faire.

— *La communion des saints, histoire, doctrine, piété,* par Fr. VALENTIN-M. BRETON, O. F. M. — Volume 14 × 22,5 cm., 208 pages. Prix : 420 francs. Les Editions Franciscaines, Paris.

Après avoir étudié la communion des saints dans la pensée et dans la révélation chrétienne, et en avoir ainsi établi solidement les bases doctrinales et scripturaires, l'auteur qui se propose davantage l'édification que l'instruction de ses lecteurs (le besoin du peuple chrétien n'est pas de démonstrations logiques, mais de sagesse, de savoir vital et vivifiant, dit-il, dans sa préface), étudie l'insertion dans la vie chrétienne de cette doctrine qui est au centre de tout le dogme chrétien.

— *La coopération en regard de la doctrine sociale de l'Eglise,* par JOFFRE PROULX. — Volume 20 × 14, 144 pages. Les Editions de l'U. C. C., 515, avenue Viger, Montréal (Canada).

M. Proulx a réuni dans ce volume 20 leçons par correspondance, organisées par l'Union catholique des cultivateurs du Canada (U. C. C.) C'est là un travail de synthèse qui ne semble pas encore avoir été fait sur la question de la coopération. Une première partie étudie la valeur de la coopération comme institution ; une seconde, les vertus, les devoirs et la formation du coopérateur.

— *Les Epîtres de saint Jean.* Introduction, traduction et commentaire par le R. P. BONSIRVEN, S. J., professeur à l'Institut biblique pontifical (Rome). Nouvelle édition, entièrement revue. — Volume 12 × 18, 280 pages. Editions Beauchesne, Paris. Collection « *Verbum salutis* ».

— *La formation chrétienne des catéchisés,* par le chanoine BOYER. — Brochure 13 × 17 cm., 116 pages. Les Editions de l'Ecole, Paris.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

NOVEMBRE 1954

LUNDI 8. — On annonce que, par décret de la Congrégation des Séminaires et Universités, M. l'abbé Olivier Riobé, professeur à la Faculté des sciences de l'Université catholique de l'Ouest, a été nommé recteur de ladite Université pour une période de cinq ans.

— En Algérie, les rebelles qui occupent le massif de l'Aurès sont évalués à 3 000 hommes.

A L'ÉTRANGER. — L'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, arrive à *Bonn* pour une visite officielle de six jours.

MARDI 9. — Vote sur la question de confiance posée le 5 novembre contre tout ajournement de discussion du budget. Le gouvernement l'emporte par 320 voix contre 207. Les communistes et le M. R. P. dans son ensemble ont voté contre.

— Troisième séance de la VIIe Semaine des intellectuels catholiques : « L'homme est voué à la mort », par MM. Etienne Borne et le R. P. Urs von Balthasar.

— Le cardinal Tisserant, qui doit présider prochainement, à Souk-Ahras et à Bône les manifestations du XVIe centenaire de la naissance de saint Augustin, est officiellement reçu à Constantine.

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement français envoie d'urgence dans le golfe du *Tonkin* des bateaux pour sauver 4 000 catholiques vietnamiens qui fuient la zone vietminh.

MERCREDI 10. — Quatrième séance de la VIIe Semaine des intellectuels catholiques : « Ils furent créés homme et femme », par MM. le Dr Eck, Pierre-Henri Simon et le R. P. Carré.

— Mort, à Solliès-Pont, du poète Léon Vérane, qui appartint à l'école fantaisiste. Il était né à Toulon en 1886.

— M. Jean Monnet fait part de sa résolution de ne pas demander le renouvellement de son mandat de président de la Haute Autorité du pool charbon-acier, qui expire le 10 février 1955.

— Ouverture, à Suresnes, du Congrès socialiste extraordinaire.

— Premier accrochage des parachutistes et des hors-la-loi dans l'Aurès, au sud de Foum-Toub. Un soldat français blessé, deux insurgés tués, un blessé prisonnier.

— M. Robert Marjolin, secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.), remet sa démission à effet du 1er avril 1955.

— Le prix Raymond-Poincaré (100 000 francs) est attribué à M. Jean-François Navard pour son livre : *Les Fistots*, qui relate avec humour et émotion la vie des élèves de l'Ecole navale de Brest.

A L'ÉTRANGER. — Le Dr Hossein Fatemi, ancien ministre des Affaires étrangères du Cabinet Mossadegh, condamné à mort le 10 octobre dernier, meurt fusillé.

— Mort, à *Rome*, du cardinal Giuseppe Bruno. Il avait 79 ans. Né dans le diocèse d'Acqui, le 3 juin 1875, prêtre en avril 1898, il passa toute sa vie au service du Saint-Siège et de l'Eglise dans les dicastères romains. De 1909 à 1916, il dirigea les *Acta Apostolicae Sedis*, qui sont la publication officielle des divers Actes du Saint-Siège, en même temps qu'il était officier à la Consistoriale. En 1916, Mgr Bruno devenait sous-secrétaire de la Congrégation du Concile. Canoniste réputé, il fut, en 1924, secrétaire de la Commission d'interprétation du droit canon. En 1930, il était promu secrétaire de la Congrégation du Concile — Congrégation qui a notamment la charge des affaires se rapportant à la discipline générale du clergé séculier et du peuple chrétien, des célébrations et revision des Conciles, des assemblées et conférences épiscopales, des immunités ecclésiastiques. Mgr Bruno fut créé cardinal par Pie XII, au Consistoire du 18 février 1946, avec le titre de Saint-Eustache. A la mort du cardinal Massimi, en mars dernier, il fut appelé à lui succéder comme préfet du tribunal de la Signature apostolique, tribunal suprême souvent comparé à une Cour de cassation, et qui connaît surtout des recours contre la Rote. Ayant exercé durant trente années ses fonctions à la Congrégation du Concile, le cardinal Bruno y demeura comme préfet à partir de 1949. Il était également camerlingue du Sacré-Collège. Avec les cardinaux Canali, Mercati et Ottaviani, le cardinal défunt appartenait à l'Ordre des diacres. Sa mort ramène à 65 le nombre des cardinaux (21 italiens et 44 de 26 nationalités).

JEUDI 11. — Cinquième séance de la VIIe Semaine des intellectuels catholiques : « L'homme est en conflit avec l'homme », par MM. Henri Bartoli, Georges Suffert, René Rémond et le R. P. Thomas.

— Ouverture, à Paris, des trois Journées nationales des Enfants de Marie, sous la direction du R. P. Triclot, aumônier national.

— Par 2 187 mandats contre 454, le Congrès S. F. I. O. autorise la ratification des accords de Londres et de Paris. Une motion est ensuite votée par 1 773 mandats contre 1 091 n'acceptant la participation au gouvernement Mendès-France qu'à la suite d'un contrat précis.

— Mort, à Paris, à l'âge de 84 ans, du philosophe Edouard Le Roy. Ancien élève de l'Ecole normale, agrégé des sciences mathématiques et docteur ès sciences, Edouard Le Roy avait, avant 1900, professé aux lycées Michelet, Condorcet et Charlemagne. De 1900 à 1903, il occupa, au collège Stanislas, la chaire de mathématiques spéciales, qu'il enseigna ensuite au lycée de Versailles et au lycée Saint-Louis, à Paris. En 1921, le Collège de France l'appela à la chaire de philosophie où, disciple de Bergson, il avait été son suppléant. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1919, et de l'Académie française depuis 1945. En 1923, désigné par l'Institut, il avait été élu membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. Il a collaboré à de nombreuses revues philosophiques et publié de nombreux ouvrages : *Une philosophie nouvelle : Henri Bergson, La science positive et les philosophies de la liberté, Sur la notion de vérité, La pensée intuitive*, etc.

Son nom reste attaché aux luttes du modernisme. Cherchant à concilier la foi et ce qu'il pensait être les exigences de l'immanence et de la critique historique, il publiait en 1905, dans *La Quinzaine*, un article intitulé : « Qu'est-ce qu'un dogme ? » qui souleva des polémiques passionnées. L'ouvrage, qui parut ensuite en 1907, sous le titre : *Dogme et critique*, fut mis à l'index. Le Roy soutenait que le dogme ne nous dit pas ce que les réalités surnaturelles sont en elles-mêmes, mais comment nous devons nous comporter vis-à-vis de Dieu. Le dogme n'aurait ainsi qu'une signification pratique et morale. Le Roy se soumit, mais sans renoncer à sa recherche, poursuivie tout au long de sa vie, malgré des échecs successifs. Il fut fidèle dans toute la noble acception de ce mot. C'est un grand savant et un grand chrétien qui disparaît. (Voir *la D. C.* n° 5 761, du 15 novembre 1931, col. 231.)

— Une décision prise au cours de leur Assemblée d'octobre par les cardinaux et archevêques de France est rendue publique. Ils ont agréé la démission pour raison de santé de M. Jean Le Cour Grandmaison comme président général de la Fédé-

ration nationale d'Action catholique et ont nommé à sa place M. Henri Rollet. M. Henri Rollet est né le 7 novembre 1917, à Paris. Son père, fondateur de l'entreprise de constructions mécaniques qui porte son nom, étant mort prématurément, il a été élevé par sa mère, qui a poursuivi seule l'œuvre de son mari. Passionné d'histoire dès l'âge de 7 ans, il l'étudie en Sorbonne, et, par le choix de ses mémoires pour le diplôme d'études supérieures, s'oriente vers les recherches religieuses (Byzance et Charlemagne) et sociales (le président Wilson et les trusts). Puis, encouragé par Mgr Chaptal, qui a été le conseil très aimé de sa jeunesse, il recherche quelle a été l'action positive des catholiques français devant la question sociale. Il soutient en Sorbonne, en 1948, la première thèse sur l'histoire du catholicisme social : « L'action sociale des catholiques en France (1871-1901) », qui lui vaut le grade de docteur ès lettres avec la mention très honorable et le prix Audiffred, de l'Académie des sciences morales et politiques. La thèse complémentaire, préfacée par le duc de La Force, paraît en 1950 sous le titre : *Albert de Mun et le parti catholique* ; l'Académie française lui a décerné le prix Juteau. Cependant, Henri Rollet était amené à entrer dans l'entreprise familiale, qu'il gère aujourd'hui. Il s'y est penché sur les deux problèmes qu'il considère comme déterminants à cette heure : les relations humaines dans l'ordre social et l'exportation dans l'ordre économique. Il a publié des études sur l'actualité sociale dans des revues françaises et étrangères. Plusieurs grandes Associations catholiques ont fait appel à son expérience d'analyste et de praticien social. A plusieurs reprises, il a donné des articles à *la Croix*. Président du Secrétariat social de Paris depuis 1949, il a été appelé au Comité directeur de la F. N. A. C., du C. C. I. F., du C. F. P. C. et de l'U. N. I. A. P. A. C. A ce titre, il a présenté à Rome un rapport à la Conférence des organisations internationales catholiques sur le devoir de ces organisations et une communication à la Semaine sociale de Pau. Il s'est efforcé d'encourager le progrès social dans le respect des légitimes options particulières. De son mariage avec Mlle de Chézelles, il a trois enfants. Le Souverain Pontife l'a nommé commandeur de Saint-Sylvestre, en 1952.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à *Genève*, de deux artistes suisses réputés, le peintre Maurice Barraud, surnommé le Matisse helvétique, et le sculpteur Pedro Meylan.

VENDREDI 12. — M. Mendès-France remanie son gouvernement sans les socialistes. M. Lemaire retourne à la Reconstruction. Sont nommés : secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des relations avec les Assemblées, M. René Billères (rad.-soc.) ; secrétaire d'Etat au Commerce, M. Philippe Monin (ind. pays.) ; secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé des questions de la jeunesse, M. André Moynet (ind.).

M. René Billères est né à Ger, près de Lourdes, le 29 août 1910. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est professeur agrégé des lettres au lycée de Tarbes. Député radical-socialiste des Hautes-Pyrénées, il a présidé la Commission de l'Education nationale de l'Assemblée, où il prit la tête des adversaires des lois en faveur de l'enseignement libre.

M. Philippe Monin, né le 13 mai 1906, à Joigny, est inscrit au groupe des indépendants paysans. Il représente le département de l'Orne à l'Assemblée nationale, où il présidait la Commission des boissons. Il est directeur du journal *L'Echo paysan de France* et secrétaire général de la Ligue de défense du suffrage universel. Il a été membre, en 1952, de la délégation française à la VIe session de l'O. N. U.

M. André-Rémy Moynet, né le 19 juillet 1921, à Saint-Mandé, est le nouveau benjamin du gouvernement. Ingénieur et capitaine de l'armée de l'air, il est député indépendant de Saône-et-Loire. Il assume la vice-présidence de la Commission de la Production industrielle. Il est commandeur de la Légion d'honneur.

— M. Roger Grand est élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Victor Chapat, décédé. Né à Châtellerault, en 1874, le nouvel académicien, sorti de l'Ecole des chartes en 1898, a été longtemps archiviste en province. Il a enseigné à l'Ecole des chartes l'histoire du droit civil et du droit canonique, et a publié une histoire du droit français. M. Roger Grand est président de l'Académie d'agriculture.

— Sixième séance de la VIIe Semaine des intellectuels catholiques : « Par ses œuvres, l'homme prouve qu'il est esprit », par MM. Joseph Folliet, Stanislas Fumet et Olivier Lacombe.

— MM. André Billy, Maurice Genevoix et Franz Hellens sont élus au Conseil littéraire de la Principauté de Monaco.

— Ouverture, jusqu'au 14 novembre, des Journées médicales niçoises. Elles comportent 25 conférences et une trentaine de films à l'intention des 1 500 praticiens qui y participent.

A L'ÉTRANGER. — En *Grande-Bretagne*, le parti travailliste se déclare favorable à la ratification des accords de Londres et de Paris.

— A *Montevideo*, ouverture de la VIIIe Conférence générale de l'U. N. E. S. C. O., sous la présidence de M. Sarvapali Radhakrishnan, vice-président de l'Union indienne.

— En *Egypte*, arrestation du Dr Khamis Homeida, guide suprême provisoire de l'Association des Frères musulmans.

— Devant l'intransigeance du *Viet-Minh*, les bateaux français doivent interrompre l'évacuation des réfugiés catholiques du Tonkin.

SAMEDI 13. — Départ de M. Mendès-France pour le Canada et les Etats-Unis.

— Séance de clôture, sous la présidence du cardinal Feltin, de la VIIe Semaine des intellectuels catholiques : « Le Christ aussi est homme », par le R. P. Dabosville, MM. François Mauriac et Georges La Pira.

— Mort, à Paris, à l'âge de 42 ans, du couturier Jacques Fath, un des maîtres incontestés de la mode française.

— S. Em. le cardinal Liénart est nommé par S. S. Pie XII prélat de la Mission de France, qui a été érigée en prélature *nullius*, dont le siège est à l'ancienne abbaye cistercienne de Pontigny (Yonne), par la Constitution apostolique *Omnium Ecclesiarum sollicitudo*, du 15 août 1954. Le cardinal Liénart devient, par le fait même, président de la Commission épiscopale nommée par l'Assemblée des cardinaux et archevêques pour la Mission.

— Arrivée à Paris de sir John Kotelawala, premier ministre de Ceylan.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 14 novembre, du XIe Congrès national des Jardins ouvriers.

— A Puteaux, ouverture des deux journées d'alerte du logement, organisées par l'Union nationale d'aide aux sans-logis dont l'abbé Pierre est l'animateur.

— A Bône, le cardinal Tisserant préside les fêtes du XVIe centenaire de la naissance de saint Augustin.

A L'ÉTRANGER. — Dans une note à 24 pays européens, la *Russie* propose la réunion, pour le 29 novembre, d'une Conférence sur la sécurité européenne, à Moscou ou à Paris.

— Annonce de la mort à Olomouc (*Tchécoslovaquie*), de Mgr Frantisek Jemelka, secrétaire de l'Apostolat des saints Cyrille et Méthode, apôtres

de l'Unité. Il était âgé de 74 ans. Pendant la dernière guerre, il avait été arrêté par les nazis et envoyé dans un camp de concentration.

— Elections en *Nouvelle-Zélande*. Le parti national (conservateur) se maintient au pouvoir.

— Le dernier numéro de la revue espagnole *Ecclesia* annonce que l'abbé Iribarren, directeur depuis 1942 de cet organe de l'Action catholique en *Espagne*, s'est vu dans l'obligation de démissionner. C'est la conséquence de la publication d'un article écrit à propos du IVe Congrès international de la presse, tenu à Paris, et dans lequel il protestait contre le régime de censure préalable qui s'exerce dans son pays.

DIMANCHE 14. — Le Comité national du M. R. P., ouvert le 13, clôt ses travaux après avoir prononcé l'exclusion de MM. André Monteil, Henri Bonnet et Léo Hamon, et décidé que le parti ne votera pas les accords de Paris.

— Le prix littéraire Alexis-Piron 1954 (100 000 fr.) a été décerné, à Dijon, à M. Pierre Daninos, pour son livre : *Les carnets du major Thompson*.

— En Algérie, engagement au douar Ichmoul, point névralgique de l'Aurès. Deux parachutistes français et quatre rebelles tués.

— Mort, à l'âge de 78 ans, dans une clinique de Neuilly, du maître de forges Humbert de Wendel. Il était le gérant de deux importantes Sociétés : « De Wendel et Cie » et « Les petits-fils de P. Wendel ».

— Annonce de la mort, dans une clinique parisienne, du général Bernard Serrigny. Né le 16 août 1870, à Labergement-lès-Seurre (Côte-d'Or), sorti de Saint-Cyr, il avait été chef de Cabinet du général Pétain en 1917. Après avoir commandé la 77e division, en 1918, il assuma les fonctions de secrétaire général du Conseil supérieur de la Défense nationale, dont il fut le créateur, puis il devint gouverneur militaire de Lyon et commandant de la 14e région.

A L'ÉTRANGER. — M. Mendès-France atterrit à *Québec*, où il rencontre les dirigeants canadiens-français.

— En *Tunisie*, le Congrès du Néo-Destour réclame l'arrêt des opérations militaires, la levée de l'état de siège, le retour des chefs nationaux résidant à l'étranger.

— En *Egypte*, une décision du Conseil de la révolution relève le général Mohamed Neguib de ses fonctions de président de la République. La décision a été prise à la suite de l'arrestation et des aveux des chefs terroristes des Frères musulmans. L'état d'urgence est proclamé dans tout le pays. Le général Neguib est gardé à vue.

— En *Argentine*, la police barricade à Cordoba les portes d'une église pour empêcher l'hommage des fidèles à leur évêque, à la suite d'un violent discours du général Peron. (Voir *la D. C.* n° 1 190, du 9 janvier 1955, col. 16.)

LUNDI 15. — M. René Coty reçoit le premier ministre de Ceylan.

— L'assemblée générale du Secrétariat social de Paris nomme président M. Hubert Bidou, secrétaire général depuis 1946, en remplacement de M. Henri Rollet, devenu président de la F. N. A. C. M. Hubert Bidou est né à Paris en 1922. Il a débuté, en 1939, au Secrétariat général de la J. E. C.

— Mort à Capelle (Nord), à l'âge de 68 ans, de M. Victor Desprez, ancien député indépendant du Nord. Il était président de la Société d'agriculture du département, de la Société d'horticulture, des Jardins ouvriers de France et membre de la Chambre d'agriculture.

— Ouverture à Paris, au Palais de New-York, du Salon d'hiver et du Salon de l'école française.

A L'ÉTRANGER. — En *Egypte*, le Conseil de la révolution accuse officiellement le général Neguib d'avoir voulu faire assassiner le colonel Nasser.

— Inauguration de la première ligne aérienne régulière passant au-dessus du pôle Nord, entre *Los Angeles* et Copenhague.

— Résultats des élections municipales du val d'*Aoste*, qui ont eu lieu le 14 novembre. La liste anticommuniste l'emporte.

— Mort, à *Hollywood*, à l'âge de 76 ans, de Lionel Barrymore, un des pionniers du cinéma.

MARDI 16. — Petite bourgade à 15 kilomètres de Batna, où vivent 45 Européens et 11 familles, Pasteur a été assiégé dans la nuit du 15 au 16, par une quarantaine de rebelles. Toute la population européenne de la région a été groupée, afin de la soustraire aux attaques nocturnes.

— Annonce de la nomination de S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, comme légat pontifical pour la clôture de l'Année mariale à Lourdes.

— Mort, à Bourg, de Mgr Maisonobe, évêque de Belley. Né en 1882, à Crandelles (Cantal), le prélat défunt avait été ordonné prêtre en 1906. Il était ancien élève de l'Université de Louvain et de l'Institut catholique de Paris. Licencié en philosophie scolastique, licencié ès lettres et docteur en théologie, il fut directeur au Grand Séminaire de Saint-Flour avant la guerre de 1914 et nommé supérieur en 1918. Le 29 mars 1935, il était élu évêque de Belley, en succession de Mgr Béguin, promu archevêque d'Auch.

A L'ÉTRANGER. — S. Em. le cardinal Tisserant est reçu à *Tunis* par le général Boyer de Latour et par l'Institut des belles-lettres arabes.

— A *Bonn*, le Dr Gerstemaier est élu président du Bundestag.

— On signale de *La Haye* que le prix Wateler, de la fondation Carnegie (21 000 florins), est attribué à sir Anthony Eden pour les services qu'il a rendus à la cause de la paix mondiale.

MERCREDI 17. — Dans la basilique Sainte-Clotilde, à Paris, messe annuelle du Parlement, sous la présidence du cardinal Feltin, qui prononce une allocution.

A L'ÉTRANGER. — Arrivée, venant d'Ottawa, de M. Mendès-France à *Washington*. Entretiens avec M. Foster Dulles.

— M. Otto Grotewohl est réélu ministre-président de la République démocratique de l'*Allemagne orientale*.

— On annonce de *Washington* que le prix spécial de la Commission américaine de l'énergie atomique (25 000 dollars) est attribué au Dr Enrico Fermi. D'origine italienne, le Dr Fermi, qui a déjà reçu le prix Nobel, est le constructeur du premier réacteur nucléaire américain.

JEUDI 18. — Grève de vingt-quatre heures du personnel du ministère de la Reconstruction et du Logement, organisée par les syndicats C. G. T., F. O., C. F. T. C. et C. G. C., pour protester contre la réduction des crédits de fonctionnement du M. R. L. dans le budget de 1955.

— Réunion à Paris du Conseil d'administration de la Fédération française de la publicité, qui élit son bureau. M. Henri Hénault est élu président.

— Accord de principe, à la suite d'une entrevue Fouchet-Tahar ben Ammar, pour résoudre la question des fellagha.

— Arrivée à Paris, en visite officielle, de M. Sayed Ismaïl el Azhari, premier ministre du Soudan, accompagné de deux de ses collègues du Cabinet.

— A l'issue du VIIIe Congrès de la Fédération nationale de la presse, à Alger, ouvert le 16, M. Albert Bayet est réélu président à l'unanimité.

A L'ÉTRANGER. — A *Londres*, la Chambre des Communes approuve les accords de Paris par 264 voix contre 4.

— Militant communiste et impliqué dans une affaire de mœurs, Me Giuseppe Sotgiu, président du Conseil provincial de *Rome*, donne sa démission. Devant les accusations dont il est l'objet, la Fédération romaine du parti communiste suspend Me Sotgiu de toute charge et activité dans le parti.

— A *Washington*, entretiens Eisenhower-Mendès-France.

— Grève de trois jours au *Maroc*, organisée par les nationalistes et le parti communiste marocains.

VENDREDI 19. — Reprise de l'activité de tous les acteurs à la Radio-Télévision française, après vingt-trois jours de grève.

— Ouverture, à Paris, des Journées d'alarme du logement, organisées dans toute la France.

— M. François Mitterrand est réélu président de l'U. D. S. R., par le Comité directeur de ce parti.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 21 novembre, du IXe Congrès de la réconciliation française.

— A Asnières, ouverture, jusqu'au 21 novembre, du IIIe Congrès national de l'Union des femmes françaises (patronnée par le parti communiste français), sur le thème : « La défense de l'enfance, de la paix, du droit des femmes.

— Mort, à Paris, de M. Philippe Fauré-Frémiet, fils du musicien Gabriel Fauré, petit-fils du sculpteur Emmanuel Frémiet et petit-neveu de Rude. Il était né le 28 juillet 1888, à Paris. Il laisse plusieurs pièces de théâtre, une étude sur son père, une étude sur son grand-père, un roman (*On en prend d'autres*) et plusieurs ouvrages de caractère philosophique.

A L'ÉTRANGER. — On annonce de *Rome* la nomination par S. S. Pie XII du cardinal Cicognani comme préfet du tribunal suprême de la Signature apostolique, en remplacement du cardinal Bruno, décédé.

— A *Washington*, M. Mendès-France est l'hôte de la presse internationale.

— Le Cabinet de *Bonn* approuve les accords de Paris.

— Le nouveau Cabinet de l'*Allemagne orientale* comporte un nouveau vice-président du Conseil, M. Will Stoph, ministre de l'Intérieur. Il aura la haute main sur la police. Il devient, de ce fait, le troisième personnage de l'Allemagne orientale, après MM. Grotewohl, président, et Ulbricht, premier vice-président.

SAMEDI 20. — Annonce de la mort, à Paris, de M. Henry Berr, fondateur et directeur de l' « Evolution de l'humanité », synthèse de l'histoire universelle. Né en 1863, à Lunéville, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, il avait enseigné jusqu'en 1900 dans plusieurs lycées de province, puis à Buffon et à Henri-IV. Après avoir fondé la *Revue de synthèse historique*, devenue, en 1930, la *Revue de synthèse*, il a créé et dirigé, en 1920, la collection « Evolution de l'humanité », destinée à avoir une centaine de volumes (65 ont déjà paru).

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement du *Viet-Nam* met fin à la mission du prince Buu Loc, haut-commissaire de ce pays en France.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* consacre son premier article à la « situation dans les vicariats du *Nord-Viet-Nam* ». Il résulte de cet article que le bilan du personnel missionnaire mort en captivité dans le Nord-Viet-Nam s'établit comme suit : sept membres des Missions-Etrangères de Paris, le supérieur des Franciscains de Vinh, la supérieure du Carmel de Than-Hoa et une religieuse de Notre-Dame des Missions. En outre, deux Pères belges de la Société des Auxiliaires des Missions, faits prisonniers à Buichu, sont morts en captivité. En ce qui concerne les Pères vietnamiens, il est encore impossible de se prononcer. Huit d'entre eux ont été libérés au début d'octobre, mais on évalue à une centaine ceux qui sont prisonniers et dont on est sans nouvelles.

DIMANCHE 21. — Mlle Elisabeth de Miribel est nommée attachée au Cabinet de M. Mendès-France. Mlle de Miribel a été une des premières collaboratrices du général de Gaulle, en 1940. Elle avait effectué une longue mission au Canada, puis était revenue, à la Libération, au cabinet du général Roque, reçue au concours des Affaires étrangères ; elle avait abandonné soudainement la « carrière » pour entrer, il y a cinq ans, au Carmel. Malade, elle a dû renoncer, il y a quelques mois, à prononcer ses vœux définitifs et est rentrée dans le monde.

— Clôture, à Paris, du Congrès de l'Union nationale de l'enseignement technique privé, ouvert le 20 novembre. 280 directeurs et directrices d'écoles, venus de 52 départements, y ont pris part. M. le chanoine La Mache est réélu président de l'Union.

23 janv. 1955. N° 1191. — Nouvelle série : N° 278

SOMMAIRE

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* A. MICHELIN